

Université Mohamed Khider de Biskra Faculté des lettres et des langues Départment des Langues Etrangères

# MÉMOIRE DE MASTER

Didactique des langues étrangères et cultures Filière de français

| Réf.: |  |
|-------|--|
|       |  |

Présenté et soutenu par :

# Moussaoui HOUDA

Le: jeudi 27 juin 2019

# **Thème**

LE RÔLE DE LA CONSCIENCE PHONOLOGIQUE DANS
L'ENSEIGNEMENT/APPRENTISSAGE DE LA LECTURE CHEZ
LES DYSLEXIQUES PHONOLOGIQUES EN CLASSE DE FLE

« CAS DES APPRENANTS DE 4<sup>EME</sup> ANNEE PRIMAIRE DE L'ECOLE : GRINE BACHIR.EL ALIA.BISKRA »

# Jury:

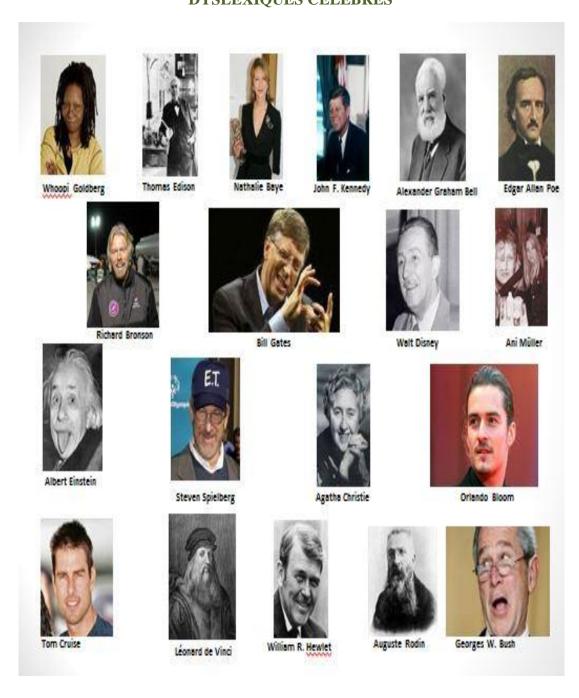
BENALIA SAMIRA Université de Biskra Rapporteuse

HAMEL NAWEL Université de Biskra Présidente

HAMI CHFIA Université de Biskra Examinatrice

Année universitaire: 2019 – 2020

# LA JOURNEE NATIONALE DE DYS 10 OCTOBRE DYSLEXIQUES CELEBRES





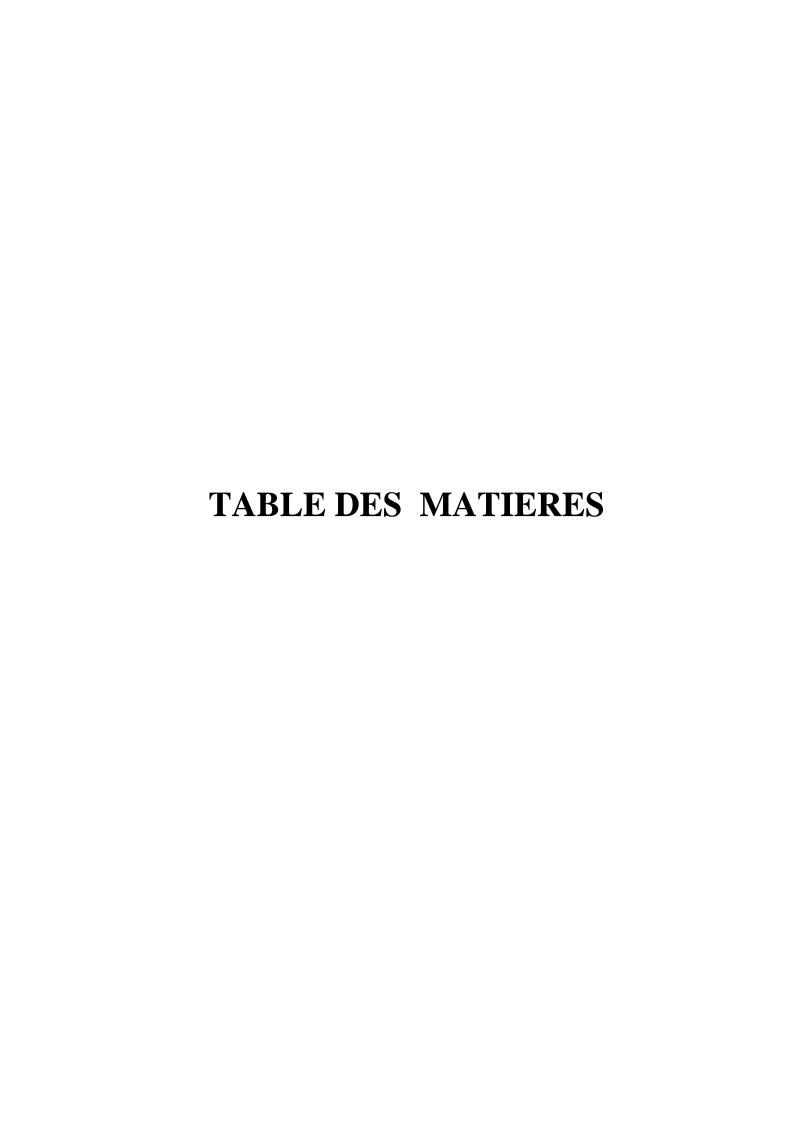
Je dédie ce travail à mon cher mari AMINE

# Remerciements

Je tiens à remercier notre DIEU qui m'a donné la force pour achever ce mémoire.

Je tiens à remercier mon encadreur de mémoire pour son accompagnement tout au long de cette année. Elle a été pour moi un réel soutien et un bel exemple Merci Madame **BENALIA SAMIRA.** 

Je remercie aussi les membres du jury d'avoir pris la peine de lire et de juger ce travail. Et J'adresse mes remerciements à toutes les personnes qui m'ont aidé dans la réalisation de ce travail, plus généralement, merci à tous les orthophonistes (Karima Rouahna, Khaoula Meddah Mezziani, Touati Abdallah), les enseignants et l'établissement scolaire, l'Ecole « Grine Bachir ». Et, tout particulièrement, je remercie mes parents que dieu les protège, Je remercie également tous les dyslexiques. Merci à vous les quatre (Youssef, Hani, Mohamed, Djamel) pour leur soutien dans le cadre de mes recherches pour ce mémoire.



# **Table Des Matières**

| Introduction Générale  | 8  |
|--|----|
| CHAPITRE I : LA CONSCIENCE PHONOLOGIQUE                                    |    |
| INTRODUCTION   | 12 |
| 1 l'acquisition du langage oral  | 12 |
| 1-1-phase pré-linguistique   | 12 |
| 1-2-phase linguistique   | 13 |
| 2-la phonologie  | 14 |
| 3-quelques éléments conceptuels en rapport avec la conscience phonologique | 15 |
| a- le phonème  | 15 |
| b- graphème  | 15 |
| c-la syllabe   | 16 |
| d- le mot  | 16 |
| e-mot régulier   | 16 |
| f-mot irrégulier   | 17 |
| g-logatome (les pseudo-mots)   | 17 |
| h- allophone   | 17 |
| i- lexicalisation  | 17 |
| j-paralexies phonémiques   | 17 |
| k-paralexies visuelles   | 18 |
| 4- la conscience phonologique :  | 18 |
| 5-les composantes clés de la conscience phonologique                       | 19 |
| 5-1-les mots   | 20 |
| 5-2-les syllabes   | 20 |
| 5-3-les phonèmes   | 20 |
| 6. la mémoire phonologique   | 21 |
| 7-le développement de la conscience phonologique                           | 22 |
| 8-l'évaluation de la conscience phonologique                               | 22 |

| CONCLUSION  | 24  |
|---|-----|
| CHAPITRE II : L'APPRENTISSAGE DE LA LECTURE EN DYSLEXIE |     |
| INTRODUCTION  | .26 |
| SECTION 1 : LA LECTURE                                  | 26  |
| 1-1-définition de la lecture.                           | .26 |
| 1-2-les doubles voies de la lecture.                    | 27  |
| 1-2-1-voies d'assemblage (phonologique ou directe)      | .28 |
| 1-2-2-voie d'adressage (lexicale ou directe)            | 29  |
| 1-3- théorie du développement de la lecture             | 30  |
| 1-4-la lecture chez les dyslexiques.                    | 32  |
| 1-5-le rôle de l'enseignant                             | .36 |
| 1-6-l'évaluation de la lecture                          | 37  |
| SECTION 2 : LA DYSLEXIE                                 | 38  |
| 2-1-définition de la dyslexie                           | 38  |
| 2-2- typologie des dyslexies développementales          | 40  |
| 2-2-1-la dyslexie phonologique                          | 41  |
| 2-2-2-la dyslexie de surface                            | 41  |
| 2-2-3-la dyslexie mixte.                                | 42  |
| 2-3-les causes de dyslexie phonologique                 | 42  |
| 2-4-les symptômes de la dyslexie phonologique           | 45  |
| 2-5-le diagnostic                                       | 48  |
| SECTION 3: LA RELATION ENTRE LA CONSCIENCE PHONOLOGIQUE | ET  |
| L'APPRENTISSAGE DE LA LECTURE.                          |     |
| CONCLUSION  | 50  |
| CHAPITRE III: ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS   |     |
| INTRODUCTION  | 52  |
| 1-protocole d'enquête                                   | 52  |
| 1-1La méthode utilisée                                  | .52 |
| 1-2-Lieu de l'expérimentation                           | 52  |

| 1-3-Choix de l'école  | 52 |
|---|----|
| 1-4-Le public visé.   | 53 |
| 2-L'observation de classe.  | 53 |
| 2-1-Déroulement des séances.  | 54 |
| 2-2-Test de lecture (prés test)   | 55 |
| 2-3-Test des épreuves de la conscience phonologique                       | 57 |
| 2-4-Test de lecture (post test).  | 62 |
| 3-Etude comparative entre les deux tests de lecture pré test et post test | 63 |
| 4-Analyse et interprétation des épreuves phonologiques                    | 70 |
| CONCLUSION.   | 72 |
| Conclusion Générale   | 74 |
| -Bibliographie  | 77 |
| -Annexe I   |    |
| -Annexe II  |    |
| -Résumé   |    |

Depuis très longtemps, l'apprentissage de la lecture fait l'objet de nombreuses recherches importants et elle est devenue un enjeu majeur de l'école algérienne. En effet, dans la société actuelle, la réussite scolaire et l'intégration sociale conditionne et passent par une bonne maîtrise de cette acquisition fondamentale qui est la lecture. Parmi les obstacles à l'acquisition de cette compétence, un trouble spécifique décrit depuis plus d'un siècle, fait l'objet d'une attention toute particulière. Bien qu'il en existe d'autres, il est le plus connu et le plus étudié des troubles d'apprentissage c'est ,la dyslexie.

Dans le cadre scolaire ,quand l'apprenant réalise ses premières acquisitions ,il peut être délicat de les déterminer du cheminement normal de l'apprentissage, qui est différent pour chaque apprenant, certains lisent vite d'autre ayant des troubles de la lecture c'est le cas des apprenants dyslexiques qui ayant des difficultés à effectuer les conversions graphèmes-phonèmes, lors l'apprentissage de la lecture ils sont besoin de plus de temps pouvant allez de quelques mois à quelques années ,selon MORAIS et COLL.(1987), « ces représentation de phonèmes ne peuvent être appréhendées que s'il existe une expérience spécifique qui faciliterait cette abstraction(puisqu'il n'existe aucun base pour reconnaître les phénomènes dans la parole) ».

A partir de ce qui vient d'être dit par MORAIS nous essaierons de mettre la lumière sur l'efficacité de l'entraînement de la conscience phonologique comme étant un prédicteur qu'est pour objectif d'amener progressivement l'apprenant dyslexique à construire sa conscience phonologique et l'aider de surmonter ses difficultés et d'y remédier bien avant que les difficultés n'apparaissent. Car la dyslexie s'accompagne souvent d'autres troubles des apprentissages, favoriser l'apprentissage de la lecture et d'autre part sensibiliser les parents et les enseignants pour détecter et diagnostiquer ce trouble afin de trouver Un traitement précoce et donner à l'apprenant dyslexique des stratégies qui lui permettent rapidement de suivre un cursus scolaire normal.

Ce projet est né d'un constat un manque d'informations sur ce trouble dans le milieu scolaire et social. comme il a motionné L'Association algérienne pour la protection des enfants dyslexiques (Alpedys) d'Oran « Il faut savoir qu'en Algérie, c'est le vide total en matière de dépistage et d'études épidémiologiques concernant la dyslexie, rendant encore plus difficile le vécu et le suivi des enfants qui n'ont que leurs parents pour les aider. « Un enfant dyslexique le reste à vie, et donc il est très important de l'accompagner et de l'aider à surmonter ce handicap", dira la présidente de l'association », article EL WATAN (le16-10-2014).

Donc une attention particulière a été portée au rôle de l'école qui intervient en « première ligne » dans les actions de repérage, d'évaluation et de remédiation des difficultés langagières orales il s'agira de faire le nécessaire pour que les apprenants surmonter leurs difficultés et ne devienne pas une difficulté avérée l'année d'après et aider toute personne concernée (parents, enseignants, dyslexiques, ...) en leur donnant des informations nécessaires.

Ce mémoire étant de répondre à la problématique : « Un bon développement de la conscience phonologique permettrait-il un meilleur apprentissage de la lecture ?». Autrement dit : Comment la conscience phonologique pourrait-elle être un fort prédicteur de l'apprentissage de la lecture ?

Pour tenter de répondre à cette question, et afin de pouvoir apporter des éléments de réponses à nos questions, nous émettons les hypothèses suivantes :

- -La conscience phonologique permettrait de percevoir, de découper et de manipuler les unités sonores du langage telles que la syllabe, la rime et le phonème.
- -La conscience phonologique jouerait un rôle majeur dans l'apprentissage de la lecture

Cela va nous motiver et va nous encourager d'aller au terrain afin de vérifier mes hypothèses.

Les apprenants dyslexiques qui sont inclus dans notre étude sont âgés de 9 à11 ans et scolarisent en classe ordinaire au primaire, Ils ne présentent pas de retard mental, de trouble psychiatrique, de trouble neurologique, ou de déficit sensoriel, le niveau choisi 4<sup>ème</sup> année primaire qui est considérée comme la « classe pivot »du primaire et le problème de la dyslexie existe d'une manière significative dans ce cycle. c'est la deuxième année d'apprentissage de la langue française et le début de l'apprentissage de la lecture où l'apprenant commence à lire afin de la mise place précoce des entrainements de la conscience phonologique de rééducation préalable pour ces apprenants dyslexiques phonologiques qui leur permettra de prévenir le retard d'apprendre la lecture, la nécessité de débuter tôt ces entrainements afin de trouver leur efficacité.

Pour rendre cela réalisable, nous allons opter pour une méthode expérimentale se base essentiellement sur une observation de classe Pour pouvoir confirmer nos hypothèses, l'expérimentation sera menée avec quatre apprenants dyslexiques qu'ils font partie de deux

classes de 4<sup>ème</sup> année primaire de l'école : Grine Bachir. Biskra où se retrouve une orthophoniste et une psychologue qu'elles vont m'aider à réalisera la partie pratique.

Cette recherche que nous allons effectuer repose sur deux volets : théorique et pratique.

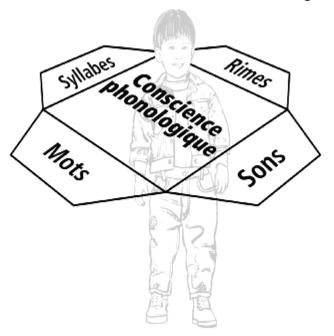
La partie théorique se compose de deux chapitres ; le premier chapitre traite l'acquisition du langage oral, la phonologie et la conscience phonologique .Et le deuxième chapitre va s'étaler sur l'apprentissage de la lecture en dyslexie en classe du FLE, il se compose en trois sections ; la lecture, la dyslexie puis le lien entre la conscience phonologique et la lecture.

La partie pratique c'est le troisième chapitre, nous allons présenter et interpréter les deux tests de lecture pré test et post test et les activités de la conscience phonologique. Ensuite, nous passerons à analyser les activités de la conscience phonologique puis à comparer les deux tests de lecture après et avant les entrainements de la conscience phonologique.

Nous allons rendre, dans la conclusion, les résultats obtenus en essayant de répondre à notre problématique et d'inscrire ce travail dans le courant de la recherche générale tout en ouvrant une nouvelle perspective pour mener d'autres recherches sur les différents aspects de notre thématique initiale.

# **CHAPITRE I**

# LA CONSCIENCE PHONOLOGIQUE



### INTRODUCTION

Ce présent chapitre présente notre cadrage théorique, dans lequel, nous allons présenter le concepts fondamentaux de notre notion de base conscience phonologique qui est une compétence primordiale dans l'apprentissage de la lecture.

Dans un premier temps, nous allons aborder l'acquisition du langage oral puis la phonologie et par la suite la conscience phonologique. Enfin l'évaluation de cette dernière.

# 1 L'ACQUISITION DU LANGAGE ORAL

Le développement du langage suit un déroulement assez fixe d'un enfant à l'autre, mais avec des variations dans les dates des différentes étapes .Deux périodes essentielles sont repérables dans l'évolution du langage oral : la période pré linguistique et la période linguistique <sup>1</sup>

# 1.1 Phase Pré-Linguistique

De 0 à 2 mois Compétences précoces : le nouveau-né montre un intérêt privilégié pour la voix humaine il est capable de différencier des phonèmes Les cris, premières productions vocales de l'enfant : ils se diversifient dès les premières semaines en fonction des états éprouvés par l'enfant (faim, douleur, appel)

De 2 à 6 mois Au cours du deuxième mois les vocalisations se diversifient (babil ou lallation). Il semble s'agir au début d'un jeu sensorimoteur, source de plaisir pour l'enfant, qui s'enrichit progressivement, et, entre, surtout après le 5ème-6ème mois, dans un jeu interactif avec l'environnement maternant. La production de syllabes bien articulées débute entre 6 et 8 mois ; A partir de 8-10 mois, les productions de l'enfant se modifient en fonction du langage du milieu environnant. A l'évolution des productions vocales s'associe un développement de la communication non verbale: par le regard, puis par le sourire, enfin vers 8-9 mois par l'attention conjointe : l'enfant cherche à attirer l'attention d'autrui, porte son regard sur ce qu'on lui montre, pointe du doigt en direction d'un objet. <sup>2</sup>

<sup>2</sup>-Agnès Blaye et patrick Lemaire, *psychologie du développement cognitif de l'enfant*, Edition De Boeck Universite, Paris, 2007, 40

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>-Jean-Adolphe Rondal, *l'évaluation du langage*, Edition Jeanne Herr, Saint-Denis France, 2009, p20

# 1.2 Phase Linguistique

Apparition des premiers mots : entre 12 et 16 mois. Il s'agit de mono ou dissyllabes systématiquement associées à certains objets ou à certaines situations (demande, désignation). L'accroissement du vocabulaire -très variable d'un enfant à l'autre est relativement lent jusque vers 16 mois (moyenne 30 mots). 2 Vers la fin de la deuxième année, il s'accélère : 250 à 300 mots vers deux ans ; Vers 18 mois, l'enfant commence à utiliser le non, qui montre un progrès de son individualisation. <sup>1</sup>

Les premières phrases (association de deux mots, pour désigner une action) apparaissent entre 20 et 26 mois (protolangage). Au cours de la 3ème année : L'acquisition du vocabulaire s'intensifie pour atteindre environ1000 mots à 3 ans. L'enfant perfectionne l'articulation des différents phonèmes (selon une progression assez fixe d'un enfant à l'autre, dépendant des difficultés propres à chaque geste articulatoire). Acquisition de la syntaxe : les phrases sont d'abord de "style télégraphique" (mots-phrases, mots-valises), puis comportent progressivement sujet, verbe, complément, qualificatifs, pronoms ; le "je" apparais vers 3 ans marquant une étape importante de l'individuation et de la reconnaissance de sa propre identité par l'enfant. Le langage adulte de base, correctement articulé, est généralement acquis entre 3 et 5 ans. Au-delà, le langage continue d'évoluer : enrichissement du vocabulaire, perfectionnement de la syntaxe (concordance des temps, accord des participes passés) ; le langage progresse aussi sur le plan expressif et cognitif (acquisition de la métaphore). Vers 6 ans l'enfant est en général prêt pour l'apprentissage du langage écrit : la lecture est normalement acquise en une année scolaire, elle continuera de progresser par la suite (rapidité, automatisation).

un-Adolphe Rondal *l'évaluation du langage* Edition Jeanne Herr Sa

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>Jean-Adolphe Rondal, *l'évaluation du langage*, Edition Jeanne Herr, Saint-Denis France, 2009, p.25

| Période                        | Age                          | compréhension  | production  | échanges  |
|--------------------------------|------------------------------|--|---|---|
| étape pré<br>linguistique      | De la<br>naissance à I<br>an | Discrimination<br>des sons,<br>utilisation de la<br>prosodie   | Contrôle<br>progressif de<br>la phonation<br>(gazouillis,<br>babillage)   | l <sup>em</sup> échanges<br>communicationnels           |
| Période des<br>1ºººmots        | De 12 à<br>18-24 mois        | Catégorisation et discrimination des sons de parole, segmentation plus fine du flux langagier avec utilisation de la prosodie  | Distinction signifiant— signifié, réalisation phonologique très approximative, stratégies de simplification, sur extension et sur | Consolidation des<br>compétences<br>communicationnelles |
| Période<br>lexicale<br>Période | A partir<br>de 18 mois       | généralisation  Explosion du vocabulaire conduisant à une réorganisation quantitative et qualitative du lexique, début de la syntaxe (sujet+verbe), pseudo-phrases  Complexification syntaxique et |   | enrichissement  Conversation suivie                     |
| ultérieures                    | de 24-30 mois                | grammaticale des phrases,<br>enrichissement du vocabulaire   |   | avec pairs ou adultes                                   |

Figure1: Tableau récapitulatif des principales étapes d'acquisition du langage oral<sup>1</sup>

# LA PHONOLOGIEOU UNE PHONETIQUE FONCTIONNELLE

La phonologie, discipline plus récente, s'efforce de décrire la place des formes acoustiques dans le système des langues.

Selon Joëlle Gardes « Derrière tous ces sons, la phonologie a pour but de repérer les unités phoniques distinctives de la langue, celles qui ont une fonction, et de les classer.ces unités sont les **phonèmes**. »<sup>2</sup>

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>-Agnès Blaye et patrick Lemaire, psychologie du développement cognitif de l'enfant,p44

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Joëlle Gardes Tamine, la grammaire phonologie, morphologie, lexicologie, p13, octobre 2012, Armand colin Editeur

« C'est l'étude des aspects fonctionnels des sons de la langue conçus en tant qu'unités discriminantes de sens. Elle a pour but de déterminer, pour une langue donnée, les distinctions phonétiques qui ont une valeur différentielle Par exemple : la distinction de sens entre les mots « banc » et « dent» et la distinction phonétique entre les phonèmes /b/ et/d/). Elle établit aussi pour cette langue le système de phonèmes. ».

Donc la phonologie s'intéresse à tous les aspects sonores de la langue. En outre le terme traitement phonologique, plus large que celui de conscience phonologique, fait référence aux opérations mentales qui utilisent information phonologique ou sonore du langage au moment ou l'on traite le langage oral ou écrit.

# 3 QUELQUES ELEMENTS CONCEPTUELS EN RAPPORT AVEC LA CONSCIENCE PHONOLOGIQUE

# a- Le Phonème

C'est un concept récent, il date du début du XX<sup>e</sup> siècle. Désigne la plus petite unité segmentale de la langue parlée. On compte en français 36 phonèmes

Exemple: le mot bac comprend trois phonèmes: [b] + [a] + [k]

# b- Le Graphème

Lettre ou groupe de lettres correspondant a un phonème. C'est La transcription d'un phonème. Par exemple: les graphèmes o – au – eau pour le phonème [o].

Gilles Siouffi, Dan Van Raemdonck, 100fiches pour comprendre la linguistique, Édition SEPEC, 2009, p4

# c-La Syllabe

« C'est une unité fondamentale, et c'est en particulier dans son cadre que l'on définira l'accent. Le centre de toute syllabe est constitué par une voyelle. <sup>1</sup>». Les syllabes se composent deux parties distinctes l'attaque et la rime (unités intra-syllabiques).

- 3.1.1 L'attaque : est la partie initiale de la syllabe est constituée par toute consonne qui précède la voyelle.
- 3.1.2 La rime : est la partie essentielle de la syllabe ; elle contient la voyelle et toute consonne qui la suit.

Exemple: Syllabe attaque rime chat ch at lac l ac fil f il

# d-Le Mot

Unité porteuse de sens et constituée au minimum d'un morphème. Il existe différentes catégories de conscience phonologique des mots : les syllabes, l'attaque et la rime, et les phonèmes.

# e-Les Mots Réguliers

Un mot écrit est dit « régulier» lorsque sa forme orthographique concorde avec sa forme phonologique. Exemple: le mot écrit « lavabo » se prononce /lavabo/.

<sup>1</sup> -Joelle Gardes Tamine, *la grammaire phonologie, morphologie, lexicologie,* Armand Colin Edition, Paris, 2012, p13

# f-Les Mots Irréguliers

Sont des mots qui ne se prononcent pas comme ils s'écrivent.dit « irrégulier »lorsque sa forme orthographique n'est pas en stricte concordance avec sa forme phonologique.

Exemples : le graphème « c » du mot « tabac » n'est pas sonorisé ; le mot « chorale » est prononcé /koral/.

# g-Les Logatomes

Appelé aussi non mot ou pseudo mot, est un mot inventé sans signification, il ressemble à un mot mais n'a pas de sens et sans signification dans une langue donnée (par exemple, en français, « niro »ou « rikape ») ou des mots qui ne veulent rien dire. Exemple: fraditor.

# h-Allophone

L'étymologie grecque donne un accès immédiat au sens de ce mot (Allos, autre ; phone, le son, mais aussi le langage).initialement utilisé en phonétique où il désigne une variante possible et admise d'un phonème<sup>1</sup>

### i-Lexicalisation

Production d'un mot phonologiquement ou visuellement proche Exemple : boinde lu blonde.

# j-Paralexies Phonémiques

Production d'un autre non-mot par substitution, omission, inversion ou adition de phonème Exemple : gordone sera lu cordone.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>JEAN-PIERRE Cuq, *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, Édition : Jean pencreac'h, paris 2003, p 17

# k-Paralexies Visuelles

Production d'un mot proche visuellement à la place du mot cible

Exemple: escale sera lu escalade.

# 4 LA CONSCIENCE PHONOLOGIQUE OU CAPACITES META PHONOLOGIQUES

L'accès à la lecture dont l'apprentissage commence de manière systématique au cours préparatoire, passe par le travail de la découverte du principe alphabétique et de la conscience phonologique correspond plutôt à un traitement conscient et intentionnel d'unités une préalablement reconnues. Il s'agit d'une méta-connaissance.

Selon Alegria&Morais, le terme de conscience phonologique ne recouvre pas une compétence homogène, mais une collection de compétences organisées ayant une influence les unes par rapport aux autres.ces compétences se distinguent en quatre niveaux de conscience : la conscience des chaînes phonologiques ; la conscience des rimes des mots ; la conscience syllabique ; la conscience phonémique.

« La conscience phonologique fait référence à la capacité d'identifier les unités segmentales de la parole et de les manipuler mentalement et délibérément. » <sup>1</sup>

« La conscience phonologique se définit comme la capacité à isoler et à manipuler mentalement les unités sonores et non signifiantes de la parole : rimes, syllabeset phonèmes. Elle constitue un facteur fondamental de l'acquisition des mécanismes d'identification des mots écrits en permettant à l'enfant de maitriser les règles de correspondance graphèmes-phonèmes. »<sup>2</sup>

19

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>ALAIN Desrochers, JOHN R. Kirby, GLENN L. Thompson Et SABRINA Fréchette ,*Le Rôle De La Conscience Phonologique Dans L'apprentissage De La Lecture*, Revue Du Nouvel-Ontario,N 34, 2009

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup>MARC Delahaie, *L'évolution Du Langage De L'enfant De La Difficulté Au Trouble*, Edition Jeanne Herr, 2009, P38

Habib (1997) définit la conscience phonologique « comme une capacité méta phonologique permettant de repérer la nature composite du langage et de repérer l'ordre de ses constituants. »¹.Donc, à la lumière de ces définitions, nous pouvons dire que La conscience phonologique est la connaissance consciente que les mots du langage oral sont composés d'unités plus petites ; la syllabe, la rime, le phonème et la capacité à percevoir, à découper, à manipuler ces unités sonores du langage Afin de comprendre le fonctionnement de la langue parlée, de saisir que celle-ci se compose de mots, et que les mots se composent de syllabes, de rimes et de sons. Lorsque cette capacité se développe chez l'enfant, il devient capable de manipuler ces unités sonores du langage oral. Plus précisément, il peut réaliser des tâches telles que la suppression d'un phonème dans un mot, le remplacement d'un phonème par un autre, la segmentation d'un mot en syllabes, en phonèmes etc. En outre la conscience phonologique se différencie également de la phonologie au sens strict qui est l'étude des phonèmes et de leur(s) graphème(s).

# 5 LES COMPOSANTES CLES DE LA CONSCIENCE PHONOLOGIQUE

Les composantes clés de la conscience phonologique sont :

La segmentation, la suppression, le remplacement et la fusion. Elle comprend la conscience syllabique (discrimination et manipulation de syllabes), la conscience de la rime et la conscience phonémique. La conscience phonémique est la plus complexe. Elle consiste en des capacités à décomposer les mots en phonèmes et à manipuler ces phonèmes, qui constituent les plus petites unités de la langue parlée.

### 5.1 Les Mots

C'est la conscience lexicale .Il existe différentes catégories de conscience phonologique des mots: les syllabes, l'attaque et la rime, et les phonèmes.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>Véronique Prost, Robert Espesser, Carine Sabater, Karine Thomas-Bartalucci, Véronique Rey, entraînement de la conscience phonologique d'enfants deficients visuels : quel support temporo-phonologique ?,29 Av.

# 5.2 Les Syllabes

C'est la conscience syllabique

# 5.3 Les Phonèmes « Sons »

C'est la conscience phonémique La conscience des phonèmes, unités de base de codage du système plus difficile à acquérir que la conscience des syllabes et se développe plus tard, au cours de l'apprentissage de la lecture.

Selon Morais il y a quatre niveaux de la conscience phonologique : la conscience des chaînes phonologiques, elle est liée à la sensibilisation aux facteurs prosodiques qui permet à l'enfant de repérer l'intonation, les rimes constituant les mots parlés sans tenir compte de la signification, la conscience syllabique qui apparaît précocement à la faveur du développement de la langue orale. La structure syllabique et la longueur des mots jouent un grand rôle dans l'action de découpage en syllabes puis la conscience phonémique correspondant au plus haut niveau d'abstraction puisque l'identification des phonèmes s'appuie sur la mise en relation des unités lexicales de la langue (paires minimales) et non sur les propriétés physiques du stimulus sonore. Elle est une habileté méta phonologique essentielle. Elle se développe pendant l'apprentissage du système alphabétique dont le principe est de pouvoir décomposer les mots en phonèmes.

# 6 LA MEMOIRE PHONOLOGIQUE, MEMOIRE DE TRAVAIL OU MEMOIRE DE TRAVAIL PHONOLOGIQUE

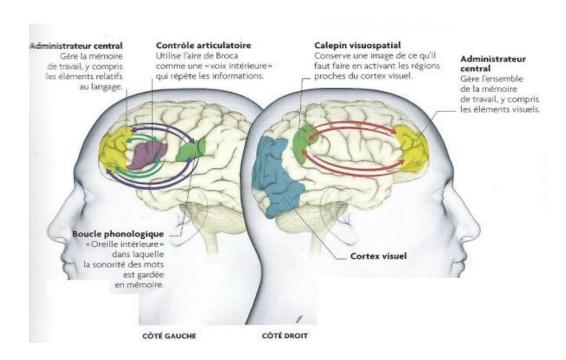


Figure 2 : la mémoire à court terme

La mémoire à court terme, également appelée mémoire de travail, est un système mental primordial des opérations cognitives dans l'apprentissage de la lecture. Dans lequel sont momentanément stockées et manipulées les informations et très sollicitée au moment d'apprendre à lire utiles pour la compréhension, le raisonnement et l'apprentissage elle permet à l'enfant de se rappeler ce qu'il vient de lire pour accéder à la signification. Un déficit à ce niveau va engendrer notamment des problèmes d'acquisition de la lecture. La mémoire de travail ; il s'évalue en proposant à l'enfant une épreuve de répétition immédiate de séries de chiffres ou de séries de pseudo mots dont on fait varier le nombre de syllabes (de 2 a 6 en moyenne). Vu sa capacité réduite et sa courte durée de rétention des informations, beaucoup de données se perdent si on ne fait aucun effort.

# 7 LE DEVELOPPEMENT DE LA CONSCIENCE PHONOLOGIQUE

Les études menées sur le développement de la conscience phonologique montrent que l'enfant est d'abord sensible à la syllabe, puis à la rime et enfin au phonème. En effet, « l'unité que les enfants parviennent le mieux à isoler est la syllabe orale : ce groupe de sons qui se prononce en une seule émission de voix est une réalité articulatoire naturelle. La syllabe apparaît comme l'unité privilégiée pour commencer à développer la conscience phonologique. L'émergence d'une conscience syllabique se fait à partir de l'exercice du langage oral »<sup>1</sup>

La découverte du principe alphabétique est l'apprentissage des correspondances entre les unités phonologiques et orthographiques de la langue, c'est-à-dire entre l'oral et l'écrit.<sup>2</sup>

# 8 L'EVALUATION DE LA CONSCIENCE PHONOLOGIQUE

L'évaluation de la conscience phonologique comprenait plusieurs épreuves diversifiées que possible. Elle se divisait en trois grandes catégories : les épreuves de manipulation de rimes, de manipulation syllabique et de manipulation phonémique. Elles permettaient de mesurer la capacité de l'apprenant à identifier et à manipuler consciemment les unités constitutives de la parole. L'objectif est de pouvoir évaluer le degré d'efficience des procédures phonologiques utilisées par l'apprenant.

Les activités d'évaluation doit porter sur la compétence de l'apprenant à jouer avec des portions des mots par les techniques suivantes :

- -la segmentation
- la fusion
- la suppression
- le remplacement

Cette façon de jouer avec les mots se produit à différents degrés de complexité :

Les mots, les rimes, les syllabes, les sons, ou phonèmes.

<sup>1</sup>Jean –pierre Rossi,psychologie de la compréhension du langage,p61,Edition De Boeck Université,2008

# 8.1 Les Mots

-reconnaître combien de mots compte une phrase

# 8.2 Les Rimes

- -comprendre la notion de rime
- reconnaître et produire des rimes

# 8.3 Les Syllabes

-segmenter et fusionner les mots d'au moins trois syllabes

# 8.4 Les Phonèmes

- isoler le premier et le dernier son d'un mot.
- segmenter et fusionner les phonèmes d'un mot qui en compte trois.
- remplacer un son dans un mot pour en former un autre dans le cadre de jeux et de chansons.

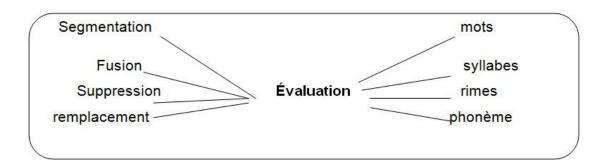


Figure 3:1'évaluation de la conscience phonologique

# **CONCLUSION**

La conscience phonologique est une condition importante pour apprendre à lire et performances en lecture. Car les apprenants qui ont développé une conscience phonologique avant, ils ont une grande d'avance pour comprendre le fonctionnement des sons et des lettres dans l'écrit. Cette compétence est importante pour utiliser adéquatement la correspondance son-lettre en lecture. Les enseignants pourront recourir à l'observation et à l'évaluation pour déterminer les besoins des apprenants à travers Le développement des différentes compétences de conscience phonologique.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Michel Zorman, évaluation de la conscience phonologique et entrainement des capacites phonologiques en grande section de maternelle, Revue "Rééducation Orthophonique",p8

# **CHAPITRE II**

L'APPRENTISSAGE DE LA LECTURE EN DYSLEXIE

# **INTRODUCTION**

La lecture sa pratique et son apprentissage sont des enjeux de l'école primaire c'est la base de tout les activités. Elle est une préoccupation et apprentissages fondamentaux donc il faut effectivement préparer les apprenants à lire et comprendre sont des habiletés essentielles, pour réussir à l'école.

Dans la première partie de ce chapitre, vous avez découvrir les multiples facettes de la lecture .Dans la deuxième partie, nous avons abordé la définition de la dyslexie et ses types .Enfin, la dernière partie fait le point sur la relation entre la conscience phonologique et l'apprentissage de la lecture en classe de FLE.

**SECTION 1:** LA LECTURE

# 1-1-DÉFINITION DE LA LECTURE

La lecture a longtemps été perçue uniquement comme un processus visuel par lequel un lecteur déchiffre des mots présentés sous une forme écrite. La façon de concevoir la lecture est en fait restée la même pendant des siècles ; il est vrai qu'au fil des ans des précurseurs ont proposé des conceptions plus novatrices, mais ce n'est qu'au début des années 1980 que se sont répandues de nouvelles conceptions de la lecture, conceptions fondamentalement différentes des points de vue classiques. Dans ces nouvelles perspectives, la lecture est perçue comme un processus plus cognitif que visuel, un processus actif, un processus de construction de sens et de communication. 

1

Selon le Ny « lire c'est comprendre », c'est construire le sens et la signification d'un texte Elle est une activité mentale, cognitive complexe qui s'intervient plusieurs processus, dont l'apprentissage implique des unités de connaissance variées, notamment orthographiques, phonologiques, et sémantiques articulées de manière efficace et cohérente grâce à des mécanismes d'analyse et de codage spécifiques. Elle est un processus complexe. Il ne suffit pas de déchiffrer des représentations visuelles, il faut également comprendre le sens des mots et être capable de créer des relations entre les mots au sein d'une phrase.<sup>2</sup>

Lecture = Reconnaissance + Compréhension

<sup>1</sup> Jocelyne Giasson, la lecture de la théorie à la pratique, 2013, p6

<sup>2</sup> Laurence Rieben, Document envoyé au PIREF en vue de la conférence de consensus sur l'enseignement de la lecture à l'école primaire, 4 et 5 décembre 2003, p01

De coté de Jean-Pierre Robert la lecture :

(Du latin médival lectura, issu du latin classique legere, « lire »signifie :

-soit l'acte de lire : « la lecture à haute voix, la lecture courante et expressive (objectif de son enseignement dans les classes primaires) »,

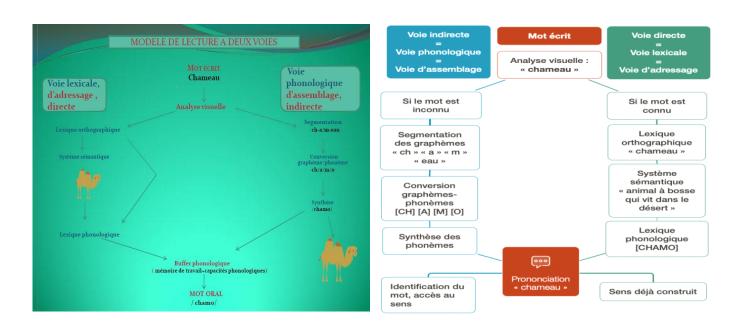
-soit l'ouvrage lu : « avoir de bonnes, de mauvaises lectures ».

En didactique de langues, lire, c'est : « s'approprier le sens d'un message ». 1

Selon le Dictionnaire de la Didactique des Langues (DDL), la lecture est : L'acte d'identifier les lettres et de les ressembler pour comprendre le lien de ce qui est dit et de ce qui est écrit "<sup>2</sup>

# 1-2-LE MODELE A DOUBLE VOIE (DEUX PROCEDURES

# D'IDENTIFICATION DE MOTS UTILISEES PAR LE LECTEUR)



**Figure 1:**le modèle de la double voie du chercheur cognitiviste australien Max Coltheart dès la fin des années soixante-dix (1978) (modèle de lecture expert)

\_

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Jean-pierre Robert, dictionnaire pratique de didactique du FLE, p116, Edition Ophrys, 2008

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Dictionnaire de la Didactique des Langues

la finalité de la lecture évidemment c'est la compréhension c'est plaisir de lire mais pour arriver à cette finalité il faut arriver à maîtriser et développer certain capacités spécifiques ; les capacités d'identification de mot ces procédures d'identification accepter des mots écrits chez le lecteur expert celui qui sait lire ces procédures sont très rapide et c'est la maîtrise de ce type de procédure va permettre à l'apprenant d'atteindre un niveau de compréhension écrite, dans ce modèle, il ya deux procédures indépendantes fonctionnent en parallèle qui permettent d'identifier des mots écrits (figure 1) :

# 1-2-1-La Voie D'assemblage « Assembler Les Lettres En Syllabes (Assemblage) »

Elle appel aussi (voie phonologique, décodage, analytique, indirecte, alphabétique, su lexicale, voie d'identification par médiation phonologique processus séquentiel

Segmentation du mot en petites unités identification des correspondances lettres - sons = conversion graphème – phonème relations orthographe – prononciation<sup>1</sup>

C'est la procédure que l'on utilise pour lire les mots réguliers(exemple : « papa » = pa+pa, « cheval » = ch+e+v+a+l), les mots nouveaux (ceux qui ne sont pas encore appris) et les pseudo-mots (« patolu » = p+a+t+o+l+u). Se fait en accédant à la représentation phonologique des mots pour les identifier par l'intermédiaire du principe alphabétique(médiation phonologique), elle consiste à déchiffrer les mots nouveaux et les pseudo-mots (aivron) par application de règles de conversion (graphème-phonème), ceux qui ne sont pas encore appris (donc non enregistré dans notre lexique orthographique interne) et fait donc appel au décodage (graphème – phonème )

| Lettres | graphèmes         | phonèmes          |
|---------|-------------------|-------------------|
| a       | a,an,am,au,eau,ai | /a/,/ ã/ ,/o/,/e/ |
| S       | s,ss,sc           | /z/,/s /          |
| c       | c,ç,ch,cc,sc      | /s/,/k/, /ʃ/      |

Par exemple : pour un seul phonème « o » il existe plusieurs graphèmes (eau, o, au)

Le mot « château » est constitué de 7 lettres et de 4 phonèmes /ch/ /â/ /t/ /eau/.

Les règles de conversion ou codage sont stockées en mémoire indépendamment des informations lexicales.

-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>-Marie-Catherine St-pierre. Véronique Dalpé. Pascal Lefebvre. Céline Giroux, *Difficultés de lecture et d'écriture, prévention et évaluation orthophonique auprès des jeunes*, p39

 $\rightarrow$  A chaque graphème est attribué le phonème qui lui est le plus fréquemment associé dans la langue : ch =  $[\]$ , a = [a], après cette étape de conversion ou décodage des graphèmes vient la synthèse phonémique ou fusion ou combinatoire qui permet de construire en un tout unifié la séquence : ch + a =  $[\]$ a

C'est la voie qui est utilisée lorsque le lecteur commence son apprentissage de la lecture, lorsqu'il rencontre des mots nouveaux et des non mots (logatomes) c'est la Seule voie qui permet de traiter ces mots. Il aussi permet de déchiffrer et de décoder des mots son par son, la mémoire sont sollicitées dans cette voie.

# 1-2-2-La Voie D'adressage

Elle appel aussi voie lexicale, globale, directe, orthographique, voie de surface ou voie lexico sémantique. Identification du mot comme une forme précise et stable cette procédure ne peut traiter que les mots déjà appris dont les représentations sont disponibles dans les lexiques orthographique (ou visuel) : concerne la forme orthographique des mots. On garde en mémoire l'orthographe. Pour écrire et lire femme correctement, il faut en avoir gardé l'image dans le lexique orthographique et lexique phonologique c'est la représentation en mémoire de la forme sonore des mots. Par exemple, lorsqu'on entend le mot « chat », il faut avoir stocké en mémoire sa forme sonore [ʃa] pour pouvoir y associer un sens.¹

La procédure lexicale est indispensable aussi à la lecture des mots irréguliers, mots pour lesquels les règles de transcodage graphème - phonème ou phonème - graphème ne fonctionnent pas : un monsieur - une femme -une chorale - un oignon...C'est la Voie qui se base sur la représentation orthographique des mots. C'est l'utilisation du système lexical ; représentations symboliques des mots stockées en mémoire, « adresses des mots » la procédure lexicale (qui consiste à identifier les mots écrits directement à partir de l'analyse de leur structure orthographique), elle consiste plus précisément à reconnaître des mots, à partir du traitement simultané de la séquence des lettres .l'accès au sens se fait alors de façon plus rapide que lors de l'assemblage. Elle également consiste à lire le mot de façon globale car reconnu par son aspect visuel et déjà enregistré dans un lexique

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>-Brigitte Marin et Denis Legros, psycholinguistique cognitivre, lecture, compréhension et production de texte

orthographique interne. Ce processus fait appel à la mémoire. Il permet l'identification automatique de mots connus Il n'a plus besoin de décoder les mots qui sont dans son lexique, les mots irréguliers (femme, chorale, monsieur), les mots familiers sont stockés en mémoire, par activation successive des représentations orthographiques et phonologiques du mot. L'apprenti-lecteur automatisé progressivement ces deux procédures et à terme, utilisé préférentiellement la voie lexicale pour une lecture fluide et rapide, l'assemblage n'étant utile que pour les mots inconnus. Bref, C'est grâce à cette voie que la lecture deviendra plus rapide. En effet, elle permet de ne pas passer par le décodage phonologique en s'appuyant sur la reconnaissance globale d'un mot (capture visuelle, automatismes de lecture). C'est la procédure que l'on utilise pour lire les mots irréguliers et les mots réguliers déjà appris (école, carnaval...)

Dans ce type de modélisation, l'apprentissage de la lecture dépend de la mise en place de ces deux voies de façon strictement séquentielle. Cette conception se retrouve dans le modèle développemental à étapes décrit par Frith(1985).selon elle, l'apprenant passe par trois étapes pour mettre en place, développer et automatiser les processus d'identification de mots.

# 1-3- THEORIE DU DEVELOPPEMENT DE LA LECTURE

L'apprentissage de la lecture suppose la succession de trois phases identiques pour tous les apprenants, et à l'issue des quelles les deux voies d'accès à la reconnaissance des mots se mettent progressivement en place. La phase logographique, la phase alphabétique et la phase orthographique. Approximative des mots, il ne reconnaît pas encore les unités que sont les lettres et les syllabes. 2

# 1-3-1- La Phase Logographique

Également dénommée stratégie visuelle ou stratégie globale pour reconnaître les mots familiers, une procédure d'identification globale des mots. C'est la première phase qui est

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>Marie-Catherine St-pierre.Véronique Dalpé.Pascal Lefebvre.Céline Giroux,Difficultés de lecture et d'écriture,2010,p31,press de l'université de Québec

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup>-Brigitte Marin et Denis Legros, psycholinguistique cognitivre, lecture, compréhension et production de texte

limité de mots (jusqu'à une centaine). L'apprenant a « photographié » ces mots serait appréhendés comme des logogrammes et il réussit à les identifier à partir de quelques indices visuels.

# 1-3-2- La Phase Alphabétique

C'est la deuxième phase qui consiste pour l'apprenant à apprendre les correspondances entre les lettres ou les groupes de lettres et les sons. L'apprenant apprend à identifier et associer les consonnes et les voyelles, à séparer et lier (Procédure phonologique ou médiation phonologique) les syllabes. Donc la reconnaissance des mots se fait par recours systématique à des règles de correspondances graphophonologiques. La procédure phonologique, systématiquement utilisée par les enfants au début de l'apprentissage de la lecture, s'apparente à la voie indirecte ou voie d'assemblage phonologique décrite dans le modèle à double voie d'accès au lexique. Cette phase est très importante pour les langues alphabétiques comme le français car elle donne à l'apprenant la possibilité de découvrir le code qui lui permettra de déchiffrer et de transcrire la plupart des mots de la langue.

# 1-3-3- La Phase Orthographique

Encore appelée procédure directe, par adressage c'est la troisième phase qui consiste pour l'apprenant, qui maîtrise les préalables de la stratégie alphabétique, à identifier, stocker et transcrire des mots sous la forme stable d'unités orthographiques → constitution d'un lexique orthographique. C'est reconnaître les mots par un traitement des configurations orthographiques visuelles sans recours systématique à la conversion phonologique. L'apprenant va retrouver directement les mots en mémoire sur la base de leurs segments orthographiques dans laquelle des groupements de lettres sont reconnus visuellement et combinés entre eux pour former des mots avec le support de la sémantique verbale. Les représentations lexicales des mots familiers sont accessibles. L'acte de lire s'acquiert grâce à la maîtrise successive de ces trois phases concernant la dyslexie phonologique, qui

entrave la mise en place initiale de phase Alphabétiques et donc la capacité de lire et orthographier les non-mots.<sup>1</sup>

# 1-4-LA LECTURE CHEZ LA DYSLEXIQUE PHONOLOGIQUE

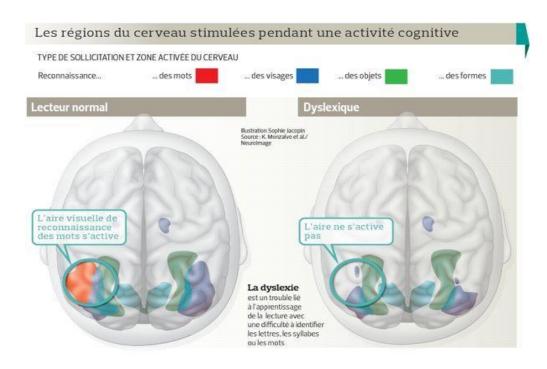


Figure 2: cerveau des enfants dyslexiques diffère de celui des enfants normo-lecteurs

D'après le modèle d'acquisition de la lecture qui montre le rôle central de l'information phonologique dans l'identification visuelle des mots écrits. Le lecteur voyant un mot doit le traduire en sons à l'aide d'une opération de recodage phonologique. Cette répétition mentale de la prononciation du mot lui permet d'accéder à sa signification. « Le recours au code phonologique est l'un des fondements de la lecture efficace » (Golder et Gaonac'h, 1998, 38).

« L'apprentissage de la lecture ça commence par apprendre les associations entre les lettres et les sons de la parole Apres plusieurs mois d'apprentissage de la lecture, les enfants dyslexiques peinent toujours dans le découpage des mots alors que cette aptitude est acquise des quatre ou cinq ans chez le normo-lecteur » <sup>2</sup>, Quand un apprenant débute

1

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>Brigitte Marin et Denis Legros, psycholinguistique cognitivre,lecture,compréhension et production de texte,p30,

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup>(Habib dans l'ouvrage dirige par CHEMINAL et BRUN, 2002).

Son apprentissage de la lecture, il traite les lettres une par une et essaie de les retenir durant le traitement de la lettre suivante, puis, il tente de fusionner toutes ces lettres pour prononcer une suite phonologique qu'il devra comparer a son lexique interne pour pouvoir reconnaitre le mot. La mémoire phonologique de travail permet de stocker les informations tout en réalisant des activités cognitives élaborées, c'est à dire de traiter et manipuler l'information en maintenant actives les informations phonologiques contenues dans les mots lus.L'apprenant dyslexique ayant un Déficit de l'analyse segmentale de la parole, dans la discrimination phonémique et un trouble du traitement phonologique ne peut accéder à l'apprentissage qui consiste à faire correspondre le graphème et le phonème (la correspondance entre le son et la lettre) et une grande difficulté à déchiffrer les mots nouveaux et les logatomes, on peut dire qu'il ne montre aucun signe d'automatisation des conversions graphèmes-phonèmes. S'il est atteint de paralexie verbale, au lieu de lire le mot « bergerie », il dirait « berger ». Ne peut analyser les éléments constitutifs d'un mot (pseudo-mots, les mots inconnus), l'incapacité à utiliser la voie phonologique, indirecte ou d'assemblage du modèle a deux voies. Il peut lire les mots connus mais pas ou mal les mots inconnus en utilisant une approximation visuelle. Devant un mot inconnu, il utilise souvent les premières syllabes pour présumer du mot entier il pourrait également subir des confusions phonémiques. Celles-ci l'amèneraient à inverser les mots (labavo pour lavabo), à oublier des lettres (abre au lieu d'arbre) ou à en rajouter (plaquet pour paquet).

Cette faiblesse dans le décodage des mots pourrait être causée par le non-accès à la signification du texte lu, au raisonnement différentiel et à la représentation mentale. Elle peut être diminuée dans l'utilisation massive de voie sémantique.

L'apprenant dyslexique a le plus souvent de grosses difficultés à acquérir les correspondances graphèmes-phonèmes, et par conséquent à décoder les mots selon la procédure phonologique (ce qui se voit bien en lecture de pseudo-mots). Cette limitation initiale entrave l'acquisition du lexique orthographique, dont dépend l'automatisation de la lecture, les apprenants dyslexiques souffrent d'un déficit du système de représentation mentale et de traitement cognitif des sons de la parole, ce qui nuit à l'apprentissage des correspondances graphèmes/phonèmes et à leur manipulation en temps réel au cours de la lecture (Snowling, 2000; Sprenger-Charolles & Colé, 2003). Cette hypothèse vient de l'observation selon laquelle les apprenants dyslexiques éprouvent de grandes difficultés dans un certain nombre de capacités phonologiques impliquant la représentation mentale

phonologique, qui affecte avant tout la maîtrise des relations graphèmes-phonèmes, et donc la voie phonologique de la lecture, affecte également, de manière secondaire, la voie orthographique directe (reconnaissance de la forme visuelle du mot). En effet, c'est à force de lire fréquemment des mots que l'apprenant va progressivement les mémoriser dans son lexique orthographique, et donc devenir capable de les reconnaître directement. On voit donc qu'un déficit spécifiquement phonologique affecte nécessairement le développement de l'ensemble du système cognitif de la lecture. Les représentations orthographiques de l'apprenant dyslexique ont été faiblement alimentées et entraînées, en raison du dysfonctionnement organique des deux autres aires, qui est plus spécifiquement relié au déficit phonologique.

Les apprenants dyslexiques ont des compétences phonémiques moins bonnes que les normo-apprenants. Pour les dyslexiques phonologiques, les phonèmes confondus seront difficiles à manipuler, à répéter dans des non-mots et les confusions de lettres correspondant à ces phonèmes confondus seront fréquentes, apprendre à lire consiste à spécialiser une région du cerveau et à la région qui visuel mais qui se met en liaison avec des airs qui sont concernées par le traitement de la phonologie du langage et le traitement du lexique mental ceci a un impact variable en fonction des parcours individuels cette dyslexie peut se traduire par des handicaps en fait varier habituellement la pratique de la lecture est d'enregistrer les mots à créer une empreinte dans la tête un patron bien classé dans un grand tiroir qui nous permet de les reconnaître rapidement lorsqu'on les rencontre à nouveau sans avoir à les décoder son par son c'est ce qui permet de rendre la lecture flux et des plus automatique pour le nord c'est difficile c'est comme si les mots ne s'imprime est pas dans sa tête elle arrive pas à les reconnaître rapidement globalement elle a besoin de décoder chaque son même si elle a vu ses mots souvent elles éprouvent donc particulièrement de la difficulté avec des mots qui ne se prononcent pas comme il s'écrit comme les mots femme ou monsieur ou pays

Il y alors un déficit du système de traitement perceptif visuel qui opère très rapidement et permet au lecteur de transformer la stimulation visuelle produite par le mot écrit en une représentation mentale orthographique plus l'apprenant lit plus ils spécialistes une partie de son système cérébral visuelle au traitement des mots écrits cela permet de construire une représentation orthographique du mot sur le schéma représentant le modèle de lecture ce système de traitement élémentaire mais complexe est représenté au dessus des

lecture la représentation orthographique sur laquelle il opère cette représentation cartographique est relativement abstraite l'adressage et l'assemblage ce système perceptif spécialisé en lecture liserait trois opérations :1- l'association lettre mot 2-l'identification des lettres du mot 3-le codage de leurs positions décrivons ses opérations et envisageons ensemble leur perturbations dans la dyslexie pour élaborer la représentation cartographique d'un mot on doit associer les lettres aux mots c'est à dire ne pas prendre en compte les lettres qui sont autour et avoir une certitude quant aux limites spatiales du mot cela nécessite l'opération de groupements visuels pour percevoir un tout plutôt que des éléments dispersés aux limites floues ce groupement est rapide le lecteur n'a pas conscience de le réaliser mais il est essentiel les critères qui guident le groupement des lettres sont leur proximité un dyslexie c'est avant tout une difficulté à apprendre à lire lié probablement à un problème constitutionnel du cerveau de l'apprenant qui l'empêchent au moment de l'apprentissage de la lecture à acquérir cette fonction qui est de mettre en relation les lettres et les sons ,dans notre cerveau quand on lit de zone s'activent l'air visuel reconnaît les lettres elle transmet alors l'information à l'air de la prononciation qui les associent à leur sont chez le dyslexie claire visuel est moins développé que l'air de la prononciation c'est ce déséquilibre qui crée la confusion il associe mal la forme des lettres à leur son première conséquence au moment de la lecture.

Il n'est pas question de considérer que tous les enfants en échec scolaire ou ayant des difficultés en lecture sont dyslexiques. La distinction entre dyslexie et difficultés de lecture est extrêmement importante, même si en pratique il n'est pas toujours évident de les distinguer clairement d'un point de vue clinique.

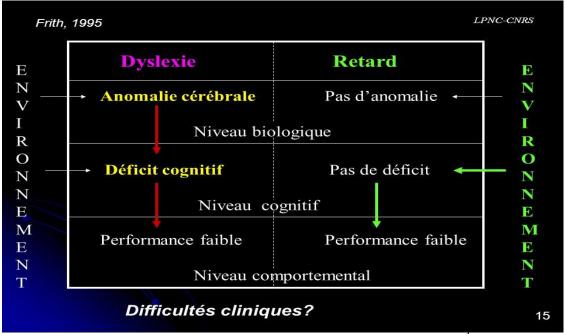


Figure 3 : chaine causale des difficultés de lecture (d'après Firth, 1997).

#### 1-5-LE ROLE DE L'ENSEIGNANT

La lecture réclame un climat particulier et favorable pour être agréable à la lecture se crée lorsque diverses conditions sont remplies, et l'enseignant a un rôle primordial à jouer à cet égard n'est pas la méthode utilisée : « les progrès en lecture sont liés à l'enseignant qui utilise une méthode de façon réfléchie, et non à la méthode. »(Duffy Et Hoffman, 1999, p15.)². Il doit être un enseignement vraiment exemplaire. Il doit s'employer à donner le goût de la lecture à ses apprenants et les d'amener à être actifs et avoir à cœur leur évolution en cette matière ; l'apprenant est (un feu à allumer) et non pas un vase à remplir c'est la période de la lecture où l'apprenant est actif, sur le plan cognitif. L'enseignant devrait créer un climat positif et stimulant ainsi que former des sous-groupes pour les besoins individuels des apprenants. Les apprenants deviennent alors autonomes et l'enseignant a ainsi du temps pour des apprenants en difficulté. L'enseignant devrait également vérifier les progrès de zone proximale de développement de l'apprenant sans oublier d'entretenir des liens étroits avec les parents.

Ceci reste le rôle d'un enseignant exemplaire. Qu'il est considérer comme le pivot de centre non pas de l'apprentissage, mais de l'enseignement.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>-Agnès Blaye et patrick Lemaire, *psychologie du développement cognitif de l'enfant*, Edition De Boeck Universite, Paris, 2007

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup>Jocelyne Giasson, la lecture de la théorie à la pratique, p35,De Boeck Education s.a.,2013

#### 1-6-L'EVALUATION DE LA LECTURE

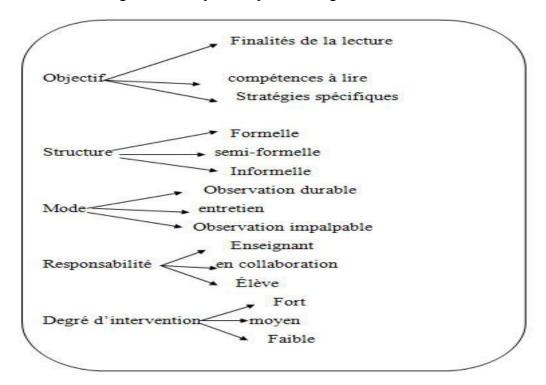
L'évaluation de la lecture est une composante essentielle pour fournir à l'enseignant des informations exigeantes de l'aide à prendre des décisions pédagogiques qui permettront aux apprenants de progresser.

En 2010, Jean Ecalle a rédigé un article sur le thème de l'évaluation de la lecture et Des compétences associées. Dans celui-ci, Ecalle affirme que pour être complète,

Une évaluation du niveau de lecture chez un individu doit être accompagnée d'une évaluation de ses compétences cognitives ainsi que de ses compétences langagières. Ces évaluations sont faites dans le but de cibler la nature des difficultés rencontrées en lecture afin de pouvoir par la suite proposer des aides appropriées

L'évaluation en lecture comporte plusieurs éléments. L'enseignant doit savoir ce qu'est la lecture et ce que l'apprenant doit faire pour devenir un bon lecteur. On a des critères de fluidité de respect de la ponctuation, les liaisons qui sont un élément important, une série de critères concernant la compréhension de texte la compréhension fine ou générales d'un texte à la fois.

-Les différents angles sous lesquels on peut envisager l'évaluation de la lecture



**Figure 4:** Source : Adaptation de S. Valencia, W. Mcginley et P.D. Pearson, Assessing Reading and writing<sup>1</sup>

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>Jocelyne Giasson, la lecture de la théorie à la pratique, p35,De Boeck Education s.a.,2013

**SECTION 2:** LA DYSLEXIE

# 2-1-DÉFINITION DE LA DYSLEXIE

D'un point de vue étymologique: le mot Dyslexie vient de grec

-dys « Préfixe tiré du grec, c'est-à-dire ; mal, douleur, gêne.

Est un préfixe qui exprime une idée de difficultés, de douleur, de malheur ou l'anomalie »

**-lexie** signifie : le mot ,la langue écrite qui veut dire ; une unité de lexique ou mot Expression.

Dans ce cas, les deux termes : **dys** et **lexie** qui signifient une présence de certaine difficulté ou douleur chez un être humain (enfant ou adultes) lorsqu'il veut faire quelque chose comme : lire, écrire, compter ou vêtir ; ce préfixe **dys** est aussi utilisé dans d'autres concepts comme : dysorthographie, dysphasie, dyscalculie, dyspraxie... etc.

-La définition donnée par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) précise que ce trouble ne peut être imputable à un déficit de l'efficience intellectuelle ni à d'autres raisons médicales ou sociales.

-La définition officielle de la dyslexie développementale est fournie par la Classification Internationale des Maladies (Organisation Mondiale de la Santé, 1994):"F81.0 Trouble spécifique de la lecture. La caractéristique essentielle est une altération spécifique et significative de l'acquisition de la lecture, non imputable exclusivement à un âge mental bas, à des troubles de l'acuité visuelle ou à une scolarisation inadéquate. Les capacités de compréhension de la lecture, la reconnaissance des mots, la lecture orale et les performances dans les tâches nécessitant la lecture, peuvent, toutes, être atteintes. Le trouble spécifique de la lecture s'accompagne fréquemment de difficultés en orthographe. Les apprenants présentant un trouble spécifique de la lecture ont souvent des antécédents de troubles de la parole ou du langage. Le trouble s'accompagne souvent de troubles émotionnels et de perturbations du comportement pendant l'âge scolaire".

JEAN PIERRE QUC a définit la dyslexie comme :

« Un trouble spécifique du développement se traduisant par une difficulté durable d'acquisition de la lecture. Ce trouble apparait chez des enfants d'intelligence normale, exempts de troubles neurologiques, sensoriels, psychoaffectifs et malgré une scolarisation

<sup>1</sup>Franck Ramus ,*Les troubles spécifiques de la lecture*,November 2014p02

normale .ce trouble se manifeste aussi en langage oral, sur le versant expression. C'est généralement un trouble d'origine constitutionnelle » <sup>1</sup>

Autrement dit la dyslexie est un trouble développemental qui touche les enfants qui ne présentent aucun problème apparent sur le plan intellectuel, psychologique ou sensoriel dans leurs cursus scolaire. La dyslexie est considérée comme un trouble spécifique de l'apprentissage de la lecture lié à une difficulté particulière à identifier les lettres, les syllabes ou les mots qui se manifestent en l'absence de tout déficit visuel, auditif ou intellectuel.

Pour le dictionnaire d'orthophoniste : « on a donc tendance aujourd'hui à ne plus parler de dyslexie, mais à distinguer plus précisément des dyslexies dites développementales par opposition aux dyslexies dites acquises .D'ailleurs, on préfère désormais parler de troubles spécifiques d'acquisition du langage écrit plutôt que dyslexie /dysorthographie→dyslexies développementales, modèles cognitifs d'acquisition du langage écrit.»<sup>2</sup>

Nous pouvons dire que La dyslexie fait partie des Troubles Spécifiques du Langage (TSL). On naît dyslexique, on meurt dyslexique. Ce n'est en aucun cas une maladie qu'on pourrait guérir comme une varicelle par exemple. C'est un handicap à compenser et rééduquer. Ce trouble apparait lors du développement de l'apprenant, et ce notion est plus souvent utilise pour renvoyer aux déficits spécifiques et durables du langage écrit qui se manifestent chez l'apprenant au moment de l'apprentissage de la lecture. La notion « spécifique »associe pour indiquer qu'ils ne peuvent être expliqués ni par une déficience intellectuelle globale(des personnages célébres,Léonard de vinci,Galillée,Auguste,thomas Edison,Albert Einstein sont supposés avoir été dyslexiques, du fait de la réussite observée chez ces dyslexiques dans des domaines non directement liés au langage) ,ni par un problème psychopathologique ,ni par un trouble sensoriel ,ni par des facteurs socioculturels et pour référer à tous les troubles de la lecture, du calcul ou de l'écriture. La notion de « durabilité » implique qu'on ne peut pas diagnostiquer une dyslexie, on peut toutefois soupçonner l'existence de ce trouble et orienter vers un spécialiste. Il reste

 $<sup>^{1}</sup>$  Jean-Pierre Cuq,<br/> Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde,<br/>2003, Edition :Jean pencreac'h,p76

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Fédérique Brin, Catherine Courrier, Emmanuelle Lederlé, Véronique Masy, Dictionnaire d'orthographe, p60-61

difficile de déterminer et d'expliquer leur origine exacte. Pour parler de dyslexie, il faut qu'il y ait un décalage de 18 mois à 24 mois entre l'âge réel et l'âge de lecture .La dyslexie est un trouble endogène de la fonction symbolique qui touche spécifiquement la structure : lettre/son (graphème/ phonème) la rendant difficile à mémoriser et à pratiquer en synthèse : sitôt appris sitôt oublié le graphème doit être redécouvert à chaque rencontre. L'enfant dyslexique a des potentialités normales, mais un retard de 18 à 24 mois dans ses performances en lecture. On retrouve des difficultés dans la traduction graphème/phonème, mais la capacité de compréhension n'est pas affectée.

### 2-2-TYPOLOGIE DES DYSLEXIES DEVELOPPEMENTALES 1

Le modèle à deux voies permet une interprétation des différents profils de performances caractérisant trois types de dyslexie développementales centrales qui apparaissent lors du développement de l'enfant est à distinguer de dyslexie acquis (ou alexie) qui surviennent chez l'adulte, notamment après un accident cardio-vasculaire. Il s'agit de La dyslexie phonologique, La dyslexie lexicale, La dyslexie mixte.

### 2-2-1-La Dyslexie Phonologique

Elle appel aussi dysphonétique, phonétique, linguistique ou profonde selon les auteurs. C'est la forme la plus fréquente (70 % environ des dyslexies), qui se traduit par de grandes difficultés dans les conversions grapho-phonémiques. Elle se caractérise par un trouble sélectif de la lecture, alors que la lecture des mots réguliers et irréguliers est relativement préservée (voie Orthographique, directe ou d'adressage du modèle a deux voies).

La dyslexie phonologique est la forme la plus fréquente de la dyslexie. Elle est caractérisée par un déficit de la voie de décodage; le lecteur n'utilise que sa voie globale Cette capacité de mémorisation globale de mots nouveaux est cependant affectée par la faible capacité de déchiffrage grapho-phonémique. Il a donc de grandes difficultés à lire les mots nouveaux. Les enfants atteints de ce trouble trouvent beaucoup de difficultés à analyser les mots. En effet, il est difficile d'orthographier et de lire des pseudo-mots, mais

41

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>- Alain Devevey, dyslexie : approches thérapeutiques, de la psychologie cognitive à la linguistique

également de différencier et de mémoriser des sons correspondant aux syllabes. Elle se manifeste en raison de plusieurs origines.

### 2-2-2- La Dyslexie De Surface

Elle dite aussi la dyslexie lexicale, dyséidétique, visuo-attentionnelle, morphémique ou d'analyse virtuelle, morphémique, d'analyse visuelle ou visuelle selon les auteurs.

- atteinte de la reconnaissance visuelle des mots en mémoire logographique
- stratégie d'assemblage dominante par correspondance graphème-phonème
- déficit de la mémoire de travail ne permettant pas l'extension d'un « lexique visuel d'entrée »
- confusions persistantes dans l'orientation spatiale des lettres et des chiffres au niveau de la lecture et de l'écriture
- incapacité d'accès au sens en raison de la lenteur anormale de décodage et tendance à faire des erreurs de « régularisation » et de segmentation qui se traduit par un accès perturbé du sens. La lecture repose sur un déchiffrage grapho phonémique systématique. On observe un bon décodage des mots réguliers ou des pseudo-mots mais une incapacité à lire des mots irréguliers, ainsi qu'un faible lexique de mots reconnus globalement. Le rythme de lecture est donc très lent et les problèmes de compréhension sont majeurs.est plus rare. Elle se caractérise par un profil l oppose a celui de la dyslexie phonologique : la lecture de pseudo mots n'est pas altérée, mais il existe un trouble sélectif pour la lecture des mots irréguliers qui sont le plus souvent régularises (sous réserve que les pseudo mots et mots réguliers aient la même « longueur »ou même nombre de lettres. Ex : Richol vs Oignon).

# 2-2-3-La Dyslexie Mixte

Associe les troubles repérables dans les deux formes précédentes. Atteinte les deux voies, phonologique et lexicale et présentant à la fois des erreurs visuelles et des erreurs phonologiques.

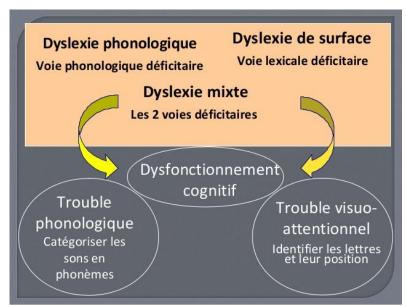


Figure 5 : Les Types De La Dyslexie

#### 2-3-LES CAUSES DE LA DYSLEXIE

Les causes de la dyslexie sont encore méconnues. Plusieurs hypothèses scientifiques sont avancées. La **théorie phonologique** admet le plus grand consensus. Selon cette théorie, les personnes dyslexiques souffriraient d'un trouble de la représentation et de la manipulation mentale des sons de parole.

La **théorie visuelle** suggère de son côté que certains enfants présentent des troubles visuoattentionnels. Enfin, un problème de migration des neurones est parfois mis en cause. Les neurones impliqués dans la lecture naissent dans une zone non-spécifique du cerveau puis migrent vers la zone du cerveau dédiée à la lecture. Chez les dyslexiques, cette migration ne se passerait pas normalement.

Ces anomalies pourraient être d'**origine génétique** (les antécédents familiaux sont fréquents dans la dyslexie) mais cela reste encore à confirmer<sup>2</sup>. Certains chercheurs ont trouvé une anomalie au niveau du chromosome 15, d'autres au niveau du chromosome

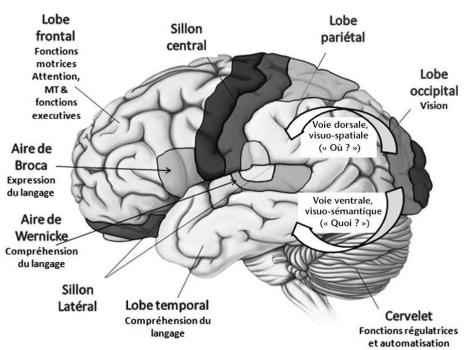


Figure 6:Les zones du cerveau

Le français est une langue principalement opaque voilà pourquoi il y aurait plus d'enfants dyslexiques en France que dans d'autres pays. Les dyslexiques ont un « mode allophonique de perception de la parole » qui, tout en étant sans conséquences importantes pour la communication orale, a de fortes implications pour l'acquisition de la lecture. Un enfant qui percevrait la parole avec des allophones plutôt que des phonèmes ne sera pas capable d'établir des relations graphème-phonème, ce qui désigne la perception allophonique comme étant le déficit noyau de la dyslexie. Des troubles perceptifs de la parole semblent exister et ont pour conséquence des difficultés pour distinguer des syllabes phonologiquement proches et pour manipuler explicitement des phonèmes. Ainsi, dans une tâche de répétition de logatomes

La difficulté à identifier et reproduire correctement le lieu d'articulation des consonnes s'expliquerait par une difficulté dans le traitement temporel rapide des unités. La première source de confusion est la ressemblance phonologique qui rend difficile le lien entre le nom d'une lettre et sa forme graphique (b/d; p/q; m/n) surtout en minuscules.

1-le déficit de perception catégorielle Ce déficit se caractérise non seulement par une perception plus faible des différences entre catégories phonémiques mais également par une meilleure discrimination des sons appartenant à la même catégorie.

2-le déficit de mémoire à court terme phonologique<sup>1</sup> (empan de mémoire et mémoire de travail) invoque des problèmes de représentation mentale des aspects phonologiques du langage. Les représentations utilisées pour stocker les matériaux verbaux (tels que chiffres, lettres, mots, ou pseudo-mots) sont composées principalement des caractéristiques phonologiques des stimuli et sont celles utilisées dans les taches qui demandent la récupération immédiate et ordonnée des stimuli verbaux.

Elle est causée par des déficits dans l'acquisition des correspondances graphèmes (lettres) - phonèmes (sons) et dans la mémoire auditive à court terme ou mémoire de travail phonologique. Plusieurs années de recherche, en France comme à l'étranger, ont été effectuées afin de découvrir les origines de la dyslexie dysphonétique. Les diverses analyses, en majeure partie effectuées par le Dr Pierre Debray-Ritzen, ont prouvé que cette dernière pouvait être d'origine génétique.

# 2-4- LES SYMPTÔMES DE LA DYSLEXIE PHONOLOGIQUE 2

Tous les apprenants dyslexiques ayant des difficultés particulières avec l'identification des mots lors de la lecture à l'école primaire en particulier si la dyslexie est légère et si elle peut être compensée par le développement d'autres aptitudes intactes. La dyslexie n'est pas une maladie ; elle est un symptôme, c'est-à-dire la manifestation d'un trouble de la fonction du langage écrit. Ce type de dyslexie phonologique entraîne et atteinte de la conscience phonologique, lors de la lecture et empêche l'apprenant de segmenter proprement le langage. Les caractéristiques les plus notables sont :

- les confusions sonores et visuelles entre les graphies des lettres (b/d-f/t-m/n-p/q-é/è-gu/gn-au/an-ou/on-en/eu-an/au) et les syllabes inversées.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>Rida YOU, Willy SERNICLAES, Perception des voyelles et dyslexie développementale, 19 January 2015.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup>-http://www.apedys.com

<sup>-</sup>http://cuonmac.chez.tiscali.fr/dyslexie.htm http://www.esculape.com/fmc/dyslexie.html

<sup>-</sup>http://www.eduscol.education.fr

#### CHAPITRE II L'APPRENTISSAGE DE LA LECTURE EN DYSLEXIE

- -Des confusions sourdes / sonores peuvent exister : faute est lu faude / splendeur est lu splenteur.
- l'apprenant ne peut pas lire le pseudo mots (ex : natul, scropale) et le déchiffrage est laborieux.
- -ont des capacités phonologiques inférieures à celles des apprenants appariés en âge de lecture.
- -un déficit au niveau de la perception des sons de la parole.
- -des difficultés à analyser les mots ,à décoder les mots et déterminer le sens de ce qui est lu.
- -des déficits dans des tâches de fluidité verbale
- -la discrimination de phonèmes, la fluidité verbale et les épreuves de mémoire de travail phonologique. Chacune de ces situations fait appel à la phonologie à des niveaux différents.
- L'apprenant dyslexique a un dysfonctionnement de la voie analytique (phonologique)
- -Les conversions graphophonologiques : confusions sourdes sonores (p / b, t/d, v/f, s/z, ch/j...)
- -La séquentialité : paralexies phonémiques par addition, omission, substitution, déplacement de phonèmes...
- -La lexicalisation (aivron lu avion ou aviron)
- -une lenteur globale du processus de déchiffrage compromettant l'accès au sens. L'enfant produit des efforts cognitifs importants, la fatigabilité est intense pour des résultats de lecture souvent décevants.
- une inversion de l'ordre des lettres (clame pour calme) ;
- des difficultés de segmentation lexicale ;
- des difficultés particulières à lire les mots rares.
- absence d'automatisation du décodage nécessaire à la lecture d'un mot nouveau ou d'un pseudo mot
- déficit de la mémoire de travail
- lenteur d'accès à l'image motrice des mots et évocation rapide

L'APPRENTISSAGE DE LA LECTURE EN DYSLEXIE CHAPITRE II

- tendance à faire des erreurs dérivationnelles et à utiliser au maximum le contexte et la

voie sémantique

- Non automatisation des conversions graphèmes-phonèmes donc grande difficulté à

déchiffrer les mots nouveaux et les logatomes. D'où l'utilisation de la stratégie par

adressage, mais les mots reconnus à partir d'indices visuels sont souvent incomplets.

-paralexies verbales : bergerie lu berger, écolier lu école

-D'autres erreurs observées relèvent de confusions phonémiques (f/v, t/d, s/ch...),

d'omissions dans la lecture (arbe), d'adjonctions (plaquet pour paquet) ou d'inversions

(labavo).

-La faiblesse du décodage

-Perturbation de l'accès à la signification du texte lu, à la représentation mentale

-temps long pour lire les mots nouveaux.

-les mots familiers réguliers ou irréguliers sont lus.

-Inefficacité de la procédure analytique : erreurs phonémiques et lexicalisations.

-Troubles associés du langage oral.

-Capacités limitées de mémoire verbale à court terme.

-Conscience phonémique faible voire très faible.

-Performance en lecture de mots irréguliers relativement préservée en score et en temps

-Temps de lecture des mots réguliers quasiment « normal ».

- Lecture des logatomes significativement faible en score et en temps par rapport aux

enfants du même âge réel.

-Les erreurs sont essentiellement des paralexies phonémiques par addition, omission ou

déplacement de phonèmes. Ces erreurs phonémiques correspondent à une approximation

du logatome par

Addition (ex.: miscla est lu miscala),

Omission (ex.: miscla est lu micla),

Substitution (ex.: miscla est lu niscla)

Déplacement (ex. : miscla est lu miscal).

Ces erreurs indiquent que la procédure analytique a été utilisée mais qu'elle n'est pas suffisamment efficace pour assurer un traitement correct de la séquence.

- -Des erreurs de lexicalisation peuvent être observées. C'est la production d'un mot existant à la place d'un logatome. Ex : puchon sera lu bouchon, avorin sera lu avion ou aviron. Ces erreurs témoignent d'un recours aux connaissances lexicales pour traiter la séquence à lire.
- -Un enfant dyslexique phonologique peut également présenter un faible niveau de performance en lecture de mots irréguliers.
- La dyslexie phonologique. Elle peut s'avérer être une menace sérieuse pour l'enfant si elle n'est pas prise en charge rapidement

#### 2-5-LE DIAGNOSTIC

La plupart des enfants dyslexiques, même s'ils ont été correctement rééduqués, garderont en tant qu'adultes des séquelles de leur dyslexie, sous la forme en particulier d'une faiblesse persistante en orthographe. Les formes les plus graves de dyslexie et les cas n'ayant pu, pour une raison ou pour une autre, bénéficier d'une rééducation adéquate .Le diagnostic de dyslexie ne peut être posé avant un certain temps d'apprentissage de la lecture. De nature pluridisciplinaire, ce diagnostic s'appuie toujours sur un bilan médical, orthophonique, psychologique. Tout enfant qui lit et/ou orthographie mal n'est pas nécessairement un enfant atteint de dyslexie! Seul un diagnostic posé par des professionnels spécialisés en attestera.

# SECTION 3: LA RELATION ENTRE LA CONSCIENCE PHONOLOGIQUE ET L'APPRENTISSAGE DE LA LECTURE<sup>1</sup>

Selon les auteurs, les fondements théoriques d'un apprentissage de la lecture devraient s'intéresser plus spécifiquement au rôle de l'identification des mots écrits, les différentes catégories de conscience phonologique des mots :

Les syllabes, l'attaque et la rime, et les phonèmes. La reconnaissance de ces catégories de conscience joue un rôle déterminant dans l'apprentissage de la lecture d'autant qu'ils sont associés à un apprentissage explicite de la correspondance graphème- phonème. De

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>-Alain Desrochers, John R. Kirby, Glenn L. Thompson et Sabrina Fréchette ,*le rôle de la conscience phonologique dans l'apprentissage de la lecture*, Revue du Nouvel-Ontario, Numéro 34, 2009

nombreuses recherches ont démontré que la conscience phonologique joue un rôle majeur dans l'apprentissage de la lecture (décodage). Ces dernières années ont montré que la conscience phonologique joue un rôle très important dans le développement des capacités en lecture et La relation entre la conscience phonologique et l'apprentissage de la lecture orale Plusieurs travaux récents confirment également cette relation chez les apprentis lecteurs du français.

Selon MORAIS (1994) souligne « le caractère circulaire des interactions entre conscience phonologique et lecture. D'une part, l'enfant ne peut apprendre à lire s'il ne prend pas conscience de la structure segmentale de la parole. D'autre part, cette capacité se développe correctement avec l'apprentissage de la lecture dans un cadre alphabétique ».

Selon Perfetti et al. (1987), « apprendre à lire nécessite le maniement explicite des unités linguistiques. La lecture est alors considérée comme une activité langagière secondaire qui repose sur des processus langagiers primaires. La capacité de lecture demande donc des aptitudes spécifiques grâce auxquelles l'enfant réussira à établir le lien entre la langue orale et la langue écrite ».

Selon Liberman et Shankweiler (1979), « l'apprenti lecteur sera tout d'abord confronté au fait que la chaîne parlée est segmentée en mots qui à leur tour sont représentés à l'écrit, par la transcription de leur structure phonologique. Or, cette transcription n'aura de sens pour l'apprenti lecteur que s'il réalise explicitement une analyse segmentale des mots entendus ».

La conscience phonologique serait un pré-requis à l'apprentissage de la lecture, en effet, Les apprenants qui ont développé une conscience phonologique avant d'entrer à l'école ont une longueur d'avance pour comprendre le fonctionnement des sons et des lettres dans l'écrit. Cette compétence est importante pour utiliser adéquatement la correspondance son-lettre en lecture qui consiste à opérer des tâches délibérées sur les mots à l'oral La conscience phonologique serait un " déterminant majeur dans l'acquisition précoce de la lecture et une des clés de la prévention des troubles de la lecture " (Stanovich, 1991, p.22 cité dans Marquis, 1997

La conscience phonologique est une compétence du langage parlé qui précède et influence le processus d'acquisition de la lecture et qui rendrait possible l'apprentissage de la lecture. Le développement des capacités d'analyse phonologique était lié au développement du décodage en lecture. En outre, ces deux habiletés se développaient

conjointement et les progrès de l'une se répercutaient sur les progrès de l'autre dans une relation de facilitation mutuelle et ces capacités phonologiques se distinguaient comme le meilleur prédicteur de la réussite de l'apprentissage de la lecture.

. La recherche scientifique montre de manière consensuelle que l'enfant doit savoir analyser intentionnellement le langage oral afin de réussir à apprendre à lire. »<sup>1</sup>

### **CONCLUSION**

Les troubles dyslexiques se prolongent en général pendant des années, entraînant d'importantes difficultés scolaires, obligeant souvent à des redoublements. La lecture ne progresse que lentement, exigeant un effort soutenu, elle ne devient automatique que tardivement.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>Sophie Briquet-Duhazé,entraînement de la conscience phonologique et progrès en lecture d'élèves en grande difficulté,p9,l'Harmattan,2013

# **CHAPITRE III**

ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS

#### **INTRODUCTION**

Dans la partie théorique, nous avons présenté la conscience phonologique qui peuvent être proposée dans l'enseignement/apprentissage de la lecture chez les apprenants dyslexiques au primaire et nous avons discuté théoriquement les notions de : la lecture, la dyslexie, la relation entre la conscience phonologique et l'apprentissage de la lecture en classe de FLE.Il est nécessaire de passer à la stratégie de vérification qui aura beaucoup plus un aspect pratique où nous allons essayer de reconnaitre Comment la conscience phonologique pourrait-elle être un fort prédicteur de l'apprentissage de la lecture chez les dyslexiques développementales phonologiques en classe de FLE niveau 4<sup>éme</sup> année primaire .

#### 1-protocole d'enquête

#### 1-1-la méthode utilisée

Au cours de notre partie pratique, nous avons suivi une méthode expérimentale, analytique mixte et comparative, dans notre sens c'est la méthode la plus adapté à notre thématique. En se basant sur une comparative entre deux tests de la lecture des quatre dyslexiques phonologiques avant et après les entraînements de la conscience phonologique.

#### 1-2-lieu de l'expérimentation



La présence enquête a eu lieu dans l'école primaire «Grine Bachir» qui se situe à El Alia, Willaya de Biskra.

L'école est composée de ; deuze classes. En outre une classe intégrée pour les apprenants sourds qu'ils prisent en charge par l'orthophoniste « KARIMA ROUAHNA »expérience plus de 5ans à l'aide d'une psychologue.

Les classes sont très vastes, propres, décorées il y a des affiches murales qui présentent l'alphabet, les sons confondus, les règles grammaticales, les images, illustrations c'était bien organisées

#### 1-3-choix de l'école

Comme nous l'avons indiqué plus haut, nous avons choisi de faire notre expérimentation dans l'école primaire de « Grine Bachir » après que nous avons mené des enquêtes dans plusieurs écoles afin de repérer des apprenants dyslexiques même nous avons contacté l'Académie et la DAS pour nous orienter afin de trouver cet école primaire. Dans cette dernière, il y a deux classes de 4ème année primaire sont chargés par le même enseignant. Chaque classe est composée de 35-37 apprenants Le nombre des garçons c'est plus que le nombre des filles. En outre, une orthophoniste qui nous a enrichis par des informations sur la dyslexie. Elle est un soutien pour mon étude dans cette école et nous avons également consulté la psychologue médicale de l'école.

#### 1-4-le public visé

L'échantillon de cette étude 4 apprenants (quatre garçons parmi eux un redoublant) âgé de 9 à 11 ans sont sélectionnés à partir d'une population totale de 6 apprenants scolarisés dans 2 classes ordinaire provenant de même école, Ils ne présentent pas de retard mental, de trouble psychiatrique, de trouble neurologique, ou de déficit sensoriel après un diagnostic préalable individuel des 6 apprenants par l'Orthophoniste « ROUAHNA » pendant le deuxième trimestre de mois de novembre à mois de décembre 2018 avant les vacances d'Hiver.

#### 2-L'observation De Classe

Durant les deux premières séances, nous avons fait observation de classe afin de savoir qu'est ce qui se passe dans la classe et prendre une idée sur le terrain .

#### Séance n° 1 (5 Novembre 2018)

La première séance c'était au mois de Novembre 2018 le premier contact avec les apprenants, nous avons assisté à une séance de lecture où nous avons suivi la lecture de chaque apprenant d'un côté et d'autre côté pour que les apprenants s'habituent et d'être à l'aise.

#### **Séance n° 2**(7 Novembre2018)

Aussi, nous avons assisté à une deuxième séance de lecture .Sur la base de l'observation de l'enseignant qui fait ses observations pendant que les apprenants participent à diverses activités de lecture pour évaluer la maîtrise des diverses compétences relatives à la conscience phonologique tout au long de l'année. Car une seule observation n'est pas

suffisante pour tracer un portrait complet de l'apprenant. Nous avons sélectionné 6 apprenants d'après les remarques de l'enseignant ,ce dernier a fait lire les apprenants sélectionnées dont nous avons pris l'occasion de noter quelques remarques sur ses lectures, nous avons remarqué que les apprenants les plus faibles de la classe ,ils ne participent pas en classe ; ils commettent beaucoup d'erreurs au niveau des lettres, sons, les articles, les règles grammaticales, (confusion, remplacement, inversion...)et les enseignants n'arrivent pas à leur faire participer à cause de l'insuffisance du temps ; l'horaire n'est pas suffisant pour remédier leurs difficultés. Il travaille avec les même apprenants. En outre, des enseignants n'ont pas étudié la psychopédagogie dans leur formation enseignante et qui ne connaissent pas le terme de la dyslexie

### Séance n° 3(8Novembre2018)

Avant de passer à l'expérimentation de la conscience phonologique, les 6 apprenants sélectionnés par leur enseignant, ils ont reçu au préalable un diagnostic sur un bilan précis des Compétences et des faiblesses de l'apprenant individuellement pendant le deuxième trimestre de mois de novembre à mois de décembre 2018 avant les vacances d'Hiver. Pour commencer ce diagnostic avec les 6 apprenants, nous avons d'abord demandé à l'orthophoniste d'expliquer globalement aux parents des six apprenants concernant mes interventions en classe ainsi que le contenu de l'expérimentation et de me donner l'autorisation de faire le diagnostic avec leurs enfants pour essayer de les aider .Nous avons expliqué à notre tour aux apprenants ce que nous voudrions réaliser avec eux.

Après que tous les parents acceptent que nous travaillions avec leur enfant, nous avons commencé le diagnostic avec les six apprenants par l'orthophoniste dans le cabinet individuellement.

Le diagnostic consiste deux bilans : un bilan orthophonique et un bilan différentiel

#### 1-le bilan orthophoniste:

- -bilan phonétique (la connaissance des lettres dans ses trois valeurs nom, son, graphie)
- -la perception auditive / visuelle
- -La mémoire auditive / visuelle
- -la latéralité (au niveau des mains et les yeux)
- la schéma corporel
- -le langage oral /écrit/compréhension
- 2-le bilan différentiel

-test de retard mental chez le pédopsychiatre Columbia pour confirmer la normalité du développement intellectuel.

-ORL (la surdité, l'Hyperacousie) test PEA

-Ophtalmologue

C'est d'après ce bilan nous pouvons connaître si l'apprenant dyslexique ou il a d'autre trouble. L'ensemble des résultats est discuté pour préciser le type des tests de rééducation de chaque profil de dyslexique qui visent spécifiquement la prise en charge d'apprenants dyslexiques phonologiques.

### **1-Phase de pré-test** (7janvier 2019)

Le diagnostic nous a permis de retenir quatre apprenants dyslexiques. Nous avons leur disposé une évaluation individuelle en lecture pré test selon le test de l'**Alouette** (Lefavrais 1965), un test de lecture qui permet d'évaluer le niveau de décodage lexical (automaticité), la vitesse, la précision (nombre des mots correctement lus) et la compréhension de la lecture ont été mesurées à l'aide d'un test pour les apprenant Il consiste à lire un court texte ayant un sens. La vitesse de lecture a été enregistrée et la compréhension évaluée à partir de 3 questions posées oralement.

Le pré-test de l'étude a été effectué en7janvier 2019. Il avait pour objectif de mesurer le niveau initial de tous les 4 apprenants dyslexiques avant l'entraînement. Il était composé des critères appartenant de test de l'Alouette. Cette phase a été effectuée de façon individuelle. Le support est un texte court de « Jasmin » (manuel de 4ème année primaire p26) a été choisir par l'orthophoniste pour éviter la fatigue ce qui détruit leur motivation à lire.

La lecture a été enregistré sur un CD, une deuxième fois le post-test en mai 2019 c'est après l'expérimentation, elle a également été enregistré sur un CD pour faire la comparaison. L'étude s'est déroulée pendant le deuxième trimestre en séance de 20 à 30 minutes serait plus efficace que des entrainements plus long ou plus court. En classe durent la période de repos entre les séances.

Après le test de lecture (pré test) des apprenants dyslexiques, nous avons obtenu les résultats suivants :

Tableau 1 : Récapitulatif des notes obtenues par les apprenants dyslexiques au protocole d'évaluation de la lecture 1

| LES CRITERES D'EVALUATION | Apprenant A | ApprenantB | Apprenant C | Apprenant D<br>un redoublant |
|---------------------------|-------------|------------|-------------|------------------------------|
| LOGATOMES/12              | 2           | 1          | 4           | 2                            |
| MOTS/24                   | 4           | 5          | 5           | 3                            |
| REGULIER/12               | 3           | 4          | 4           | 2                            |
| IRREGULIERS/12            | 1           | 1          | 1           | 1                            |
| TEXTE/51                  | 34          | 23         | 18          | 0                            |
| EXACTITUDE/43             | 32          | 21         | 15          | 43                           |
| VITESSE(en mn)            | 21mn        | 15mn       | 10mn        | 0mn                          |
| COMPREHENSION/3           | 1           | 1          | 1           | 0                            |
| QUALITE/5                 | 1           | 1          | 2           | 0                            |
| INTONATION/2              | 0           | 0          | 1           | 0                            |
| PONCTUATION/2             | 1           | 1          | 1           | 0                            |
| SYLLABATION/1             | 0           | 0          | 0           | 0                            |

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> -Inspiré du test de l'Alouette (Lefavrais 1965)

<sup>-</sup>Damienne Delpech, Florence George et Evelyne Nok, la conscience phonologique Test, éducation et rééducation, p<br/>41

Le tableau précédent présente les résultats obtenus par les dyslexiques dans les différentes tâches du protocole d'évaluation de la lecture d'après des critères inspiré de test de l'Alouette, il s'agit de

- -l'exactitude, la vitesse, compréhension et la qualité (l'intonation, le respect de la ponctuation, la syllabation de la lecture)
- -lecture des logatomes : l'apprenant lit les logatomes sur une feuille à haute voix. Dans ce test, on explore les règles de variation de prononciation du « c » du « g » ainsi que les graphèmes complexe (Vocaliques et consonantiques)
- « Oin », « ill », « on », « ou », « ai », « an », « ien », « ian », « io », « gn ».Les confusions et les inversions.
- -lecture de mots est divisée en deux parties : les mots réguliers et les mots irréguliers.
- L'apprenant lit les mots à haute voix en commençant par la liste de mots réguliers.

Pour une analyse plus fine rendant mieux compte de la distribution de notre population, et une étude plus exhaustive.

#### **2-Phase d'Entraînement en** (09janvier2019)

Après la phase de pré-test, les 4 apprenants dyslexiques ont été soumis à des entraînements intensifs et progressifs qui ont été supervisés par nous et l'orthophoniste qu'ils sont effectués dans les séances de remédiation (45minutespar séance avec une pause) deux jours par semaine de façon collective. Elles permettaient d'apprécier la capacité de l'apprenant à identifier et à manipuler consciemment les unités constitutives de la parole. L'objectif était de pouvoir évaluer le degré d'efficience des procédures phonologiques utilisées par l'apprenant, tous les apprenants avaient les mêmes consignes et les mêmes épreuves de la conscience phonologique. La difficulté des exercices de l'entraînement était progressive par rapport aux dyslexiques, nous avons commencé par le mot, la syllabe puis le phonème Parce que pour lire les mots, le dyslexique utilise une procédure générale. Le programme se divise en trois parties pour construire une bonne base ; la 1<sup>ière</sup>partieportait sur le mot et la rime, la 2<sup>ième</sup> partie sur la syllabe et enfin le phonème qui est la partie la plus longue, est à la fin de chaque partie nous avons utilisé une épreuve de quatre items d'entraînement sont proposés afin de vérifier que le contenu des séances a été bien comprise. Les dyslexiques entendaient les exercices et devaient répondre à l'oral. L'ordre des items est aléatoire mais constant afin d'alterner les différents types de difficultés que l'apprenant pourrait rencontrer. Chaque item est noté de 1 ou 0.

#### La conscience des rimes des mots

A cette partie l'apprenant va entrainer à la dénomination rapide, répéter des mots avec support visuel et sans support visuel en utilisant des mots simples puis complexes et prendre conscience des chaînes phonologiques qui permet à l'apprenant de repérer l'intonation, les rimes constituant les mots parlés et à la fin de cette partie nous avons proposé les items suivants :

#### 1. Dénombrement de mots

La consigne : « Dis-mois combien y- a-t-il de mots dans les phrases que je vais telles dire à l'oral ? »

- -Je joue au ballon.
- -Il se lève tôt.
- -Les apprenants apprennent une poésie.

#### 2. Dénomination rapide simple

Il s'agit ici de dénommer le plus rapidement possible 5 photos d'objets. Ces photos sont présentées sur une feuille A4 et ont été encadrées pour plus de clarté. La consigne donnée est la suivante : « Je vais te montrer une planche de photos ; donne-moi le nom des objets que tu vois sur les photos, le plus vite possible ». L'évaluation des capacités de dénomination, en termes de vitesse et d'exactitude

1-ballon 2-maison 3-voiture 4-télévision 5-arbre

#### 3. Rime avec cible

Nous avons proposé un mot, les apprenants dyslexiques doivent trouver 3 d'autres mots qui riment avec celui-ci. Dire le mot « château ».à chaque fois qu'un mot est proposé et convenable, le faire répéter par tous les apprenants. L'objectif est savoir qu'un mot a un début et une fin

#### 4. L'intrus

Dans une série de 3 images, les apprenants devaient entourer l'image qui ne rimait pas avec les autres (ex : ruche ne rime pas avec terre, mer, verre, père et fer).afin de reconnaître la position d'un mot (début....fin)

#### La conscience syllabique

Dans cette partie nous avons préparé l'apprenant avant d'entamer aux épreuves par la connaissance des lettres(les consonnes /voyelles) et les lettres muettes d'après le bilan phonétique dans le diagnostic nous avons élaboré un liste des lettres qui s'organise par les pairs visuellement proche où l'apprenant dyslexique trouve des difficultés au niveau de la

perception visuelle comme : b-d / m-n / n-h/ r-n/ f- t/ i-j / u-y-h / v-w / p-q /é-è / a-o-g /puis les graphèmes ai-au-an-ei-eu-en-in-oi-ou-on-ui-un-aill-euill-eill-ill-

#### 1. Découpage syllabique

La syllabe en tant qu'unité fonctionnelle privilégiée constitue une bonne baseDe départ à toute activité de remédiation. Ils devaient connaître combien de syllabes contenait les mots proposés. Afin de connaître la signification du mot « syllabe », après le lui avoir expliqué (c'est un morceau de mot), nous lui demandons de découper les 4 mots en syllabes : chat-petit-lavabo-télévision.

Nous proposons 2 exemples dans lesquels nous rythmons d'un geste de la main chaque syllabe (ou montrer avec les doigts) nous avons commencé par les syllabes d'une carte-image (support) représentant un mot (ex : champignon compte trois syllabes) puis de leurs prénoms (sans support) pour but de prendre conscience de longueur des mots (2, 3,4syllabes)

#### 2. Suppression syllabique

Cette épreuve est divisée en trois sous-épreuves : dans la première, la syllabe à enlever se trouve en position initiale, dans la seconde en position finale et dans la troisième en position médiane.

La consigne : « On va commencer par lui enlever le début de son prénom. »

- « Maintenant, on va voire ce qu'il reste quand on lui enlève la fin de son prénom.»
- « Enfin, nous allons supprimer le milieu de son nom ; il va donc nous rester le début et la fin. »

#### 3. Fusion de syllabe

La consigne : « je te donne plusieurs syllabes, dis-mois quel mot on obtient lorsqu'on les met ensemble ?»

mai-son / ca -mé-ra / a-rro-soir/ é-qui-ta-tion.

-Idem que l'exercice précédent mais avec les mots suivants :

Proposer deux syllabes dans le désordre. Chaque apprenant doit trouver le mot. Tous répètent les deux syllabes et le mot obtenu.

deau-ri / mé-chant / son-chan /bine- ca

-puis des mots de trois syllabes dont les dernières sont inversées

Cho-la –co / pé-quet-ro / tro-nette-ti /a-ti-ver.

#### 4. –comptage syllabique il

La consigne : «combien de syllabes y- a –t-il dans le mot…? »

Eléphant-cependant-apercevoir -joyeux

#### La conscience phonémique

Les entraı̂nements consistent en une succession de séances centrées autour de l'étude de plusieurs sons et leurs lettres correspondantes.les apprenants sont invitées à la discrimination du phonème. L'apprenant à cette partie doit connaître les phonèmes voyelles(orales et nasales), semi-voyelles et consonnes qui sont auditivement proche et leurs graphies correspondances comme les paires sourdes / sonores, : [p][b]/[t][d]/[k][g]/[][3]/[f][v]/[s][z]

Pour cet entrainement, nous avons demandé aux apprenants dyslexiques, les items suivants :

#### 1. Reconnaître le phonème

Nous donnons les mots suivants à l'oral, puis on demande aux apprenants de bien écouter les mots jusqu'au bout et de lever la main pour proposer le son commun à tous les mots (le son le plus entendu): [p] [b] [z] [s]

#### 2. Découpage phonémique

L'épreuve consiste en le découpage des mots en unités infra syllabiques.

La consigne: « Je vais te dire des mots et toi tu vas me dire tous les sons qui composent chaque mot. »

Peau-chapeau-jardin-dimanche. Cette épreuve a pour finalité de tester les compétences des apprenants en ce qui concerne la structure segmentale de la parole, la catégorisation phonémique.

3. suppression de phonèmes, il faut supprimer le premier phonème du mot et dire ce qui reste

Ex: ramer-rouge-dormir-gentil.

#### 4. Remplacer 1<sup>er</sup> phonème

Il s'agit de supprimer le premier son du mot mais cette fois-ci, il faut le remplacer par un autre son afin de constituer un mot de la langue.

La consigne : « je te propose deux mot, tu enlèves le premier son mais, en plus, tu le remplaces par un nouveau mot ».Ex : ballon-gâteau

#### Logatomes

#### 1. Répétition de logatomes

Cette épreuve est classique dans les bilans orthophoniques du langage écrit. Elle a une double fonction ; en effet, elle permet à la fois de mesurer un empan de mémoire sur un

matériel verbal sans signification et d'évaluer la qualité de perception de la parole. Ils seraient également utiles pour une meilleure remédiation phonologique : ils permettraient une émergence des phonèmes hors contexte. Les logatomes permettent de bloquer l'accès à la voie lexicale et de travailler sur la voie phonologique.

La consigne donnée est la suivante : « Je vais te dire 5 mots qui n'existent pas. Ecoute bien et répète chaque mot après moi. Je vais les dire très lentement mais toi tu peux les répéter à une vitesse de parole normale ».

(Amian- urpio –lugna-brigeon- argoin)

#### 2. Décodage de pseudo-mots

Cette tâche permet d'évaluer la compréhension et l'utilisation du principe alphabétique.

Pour réussir cette tâche, l'enfant doit être capable d'associer chaque graphème au phonème correspondant. L'utilisation de pseudo-mots permet d'éviter l'effet de familiarité des mots et les stratégies de reconnaissance globale. Le test présente quatre pseudo-mots : Cégi, corci, caira, urpio

La présence de logatomes dans l'entraînement favoriserait une meilleure remédiation phonologique. Qu'il serait nécessaire de pouvoir prononcer, articuler des phonèmes en contexte sans support lexical, à savoir des logatomes, pour pouvoir effectuer une analyse explicite des unités de la parole.

| Les Epreuves                        | Apprenant<br>A | Apprenant<br>B | Apprenant C | Apprenant D un redoublant |
|-------------------------------------|----------------|----------------|-------------|---------------------------|
| La conscience des rimes des mots/14 | 10             | 10             | 12          | 9                         |
| Dénombrement de mots/3              | 2              | 3              | 3           | 2                         |
| Dénomination rapide simple/5        | 3              | 3              | 4           | 3                         |
| Rime avec cible/3                   | 2              | 2              | 3           | 1                         |
| L'intrus/3                          | 3              | 3              | 3           | 3                         |

| la conscience                       | 11 | 12 | 12 | 9 |
|-------------------------------------|----|----|----|---|
| syllabique /15                      |    |    |    |   |
| Découpage syllabique/4              | 4  | 4  | 4  | 3 |
| Suppression syllabique/3            | 1  | 2  | 2  | 2 |
|                                     | 2  | 3  | 4  | 2 |
| Fusion de syllabe/4                 |    |    |    |   |
| comptage syllabique/4               | 2  | 2  | 2  | 0 |
| La conscience                       | 8  | 9  | 9  | 6 |
| phonémique/14                       |    |    |    |   |
| Reconnaître le                      | 2  | 2  | 2  | 1 |
| phonème /4 [p][b][z][s]             |    |    |    |   |
| Découpage                           | 2  | 3  | 2  | 2 |
| phonémique/4                        |    |    |    |   |
| suppression de                      | 2  | 2  | 3  | 2 |
| phonèmes/4                          |    |    |    |   |
| Remplacer 1 <sup>er</sup> phonème/2 | 2  | 2  | 2  | 1 |
| Logatomes/09                        | 3  | 4  | 4  | 3 |
| Répétition de logatomes/5           | 2  | 2  | 2  | 2 |
| Décodage de pseudo-                 | 1  | 2  | 2  | 1 |
| mots/4                              |    |    |    |   |

Le tableau suivant résume les résultats obtenus par les apprenants dans l'entrainement de la conscience phonologique<sup>1</sup>

### 3-Phase de Post-tests

-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Inspiré de- Damienne Delpech, Florence George et Evelyne Nok, la conscience phonologique Test, éducation et rééducation

<sup>-</sup>Sophie Briquet-Duhazé, entraînement de la conscience phonologique et progrès en lecture d'élèves en grande difficulté

A la fin des entrainements de la conscience phonologique, après les examens de troisième trimestre dans la séance de la correction les dyslexiques sont soumis à une seconde fois une évaluation en lecture post test après l'entraînement avec la même manière que lors du pré-test qui nous permettra de mesurer l'incidence précis de cet entrainement de la conscience phonologique sur le progrès de la lecture des dyslexiques phonologiques et vérifier si cet entrainement améliora leurs performances en lecture, afin de mesurer l'évolution des performances des 4 apprenants dyslexiques. À la fin nous avons comparé les progrès réalisés entre les deux tests de la lecture dans le pré-test et le post-test des 4 apprenants dyslexiques.

| LES CRITERES D'EVALUATION | Apprenant A | Apprenant<br>B | Apprenant<br>C | Apprenant D un redoublant |
|---------------------------|-------------|----------------|----------------|---------------------------|
| LOGATOMES/12              | 2           | 1              | 3              | 1                         |
| MOTS/24                   | 9           | 8              | 10             | 7                         |
| REGULIERS/12              | 5           | 5              | 5              | 3                         |
| IRREGULIERS/12            | 4           | 3              | 5              | 4                         |
| TEXTE/51                  | 29          | 23             | 15             | 32                        |
| EXACTITUDE/43             | 25          | 18             | 10             | 28                        |
| VITESSE(en mn)            | 21mn        | 13m            | 8mn            | 20mn                      |
|                           |             | n              |                |                           |
| COMPREHENSIO              | 1           | 2              | 2              | 1                         |
| N/3                       |             |                |                |                           |
| QUALITE/5                 | 3           | 3              | 3              | 3                         |
| INTONATION/2              | 1           | 1              | 1              | 1                         |
| PONCTUATION/2             | 2           | 2              | 2              | 2                         |
| SYLLABATION/1             | 0           | 0              | 0              | 0                         |

Tableau 2 : Récapitulatif des notes obtenues par les apprenants dyslexiques au protocole d'évaluation de la lecture

#### **4-Etude Comparative**

D'après les deux phases réaliser le pré-test et post-test .Nous avons constaté que le degré de progrès de la lecture dans la première et la deuxième n'était pas le même après l'entrainement. Les résultats en post-test montrent une progression significative des performances aux tests de lecture pour tous les apprenants. Dans le pré-test, les apprenants ont des difficultés au niveau des graphèmes qui consiste plusieurs lettres comme (om, on, an, am, um, eil, au, oeu,...) et les homophones, après l'entrainement nous avons remarqué un progrès légère mais pas dans les graphies complexe comme les mots : cueilli, veille, Marseille où tous les apprenants n'arrivent pas à prononcer ça prend plus de temps.par contre nous avons noté qu'une légère baisse des

Performance en logatomes , pour les résultats de la syllabation sont restés stables pour tous les apprenants, ils ont pas encore maitrisé le décodage .Concernant l'apprenant (D) c'est un redoublant qui n'arrive pas à lire dès le début le premier mot du texte « yasmine » malgré il a connu la lettre (y) mais il ne connaît pas comment se prononcer avec la lettre (a) ça a lui dérangé et lui empêche de continuer sa lecture mais après l'entrainement il a pris conscience des petits unités du mot il a amélioré un peu ses compétences phonologiques. La lecture de logatomes, les mots réguliers et les mots irréguliers ce sont très bons tests pour les dyslexiques surtout les logatomes où l'apprenant explorent la procédure phonologique indirecte parce que les logatomes n'a pas de sens l'apprenant procède par des séquences de déchiffrage pour arriver au mot ; il assemble donc les syllabes puis accède au mot grâce à l'entrainement du découpage et suppression syllabiques et phonémique qui aide aussi l'amélioration de l'exactitude de la lecture. Pour l'analyse, les quatre apprenants ayant obtenu les moins scores au pré-test, ayant en poste test un mieux score de conscience phonologique

Nous avons également constaté que les apprenants sont très lourds lors de leur première lecture Par contre, lors de deuxième lecture ils ont accélérer un peu à cause aussi de déficient au mémoire de travail, la capacité de stockage qui réduit le développement de ce processus. En effet, après 3mois d'entraînement les apprenants ont globalement progressé. Les résultats augmentent de manière n'est pas significative et les scores aux épreuves phonémiques restent bas. Parce que la période n'est pas assez suffisant.

| L'apprenant A |                          |  |  |
|---------------|--------------------------|--|--|
| Pré-test      | Post-test                |  |  |
| 1             | 2                        |  |  |
| 4             | 9                        |  |  |
| 3             | 5                        |  |  |
| 1             | 4                        |  |  |
| 34            | 29                       |  |  |
| 32            | 25                       |  |  |
| 21mn          | 21mn                     |  |  |
| 1             | 1                        |  |  |
| 1             | 3                        |  |  |
| 0             | 1                        |  |  |
| 1             | 2                        |  |  |
| 0             | 0                        |  |  |
|               | 1 4 3 1 34 32 21mn 1 0 1 |  |  |

Tableau récapitule les notes de l'apprenant A après et avant l'entrainement

| L'apprenant B             |          |           |  |
|---------------------------|----------|-----------|--|
| LES CRITERES D'EVALUATION | Pré-test | Post-test |  |
| LOGATOMES/12              | 2        | 3         |  |
| MOTS/24                   | 5        | 8         |  |
| REGULIER/12               | 4        | 5         |  |
| IRREGULIERS/12            | 1        | 3         |  |
| TEXTE/51                  | 23       | 23        |  |
| EXACTITUDE/43             | 21       | 18        |  |
| VITESSE(en mn)            | 15mn     | 13mn      |  |
| COMPREHENSION/3           | 1        | 2         |  |
| QUALITE/5                 | 1        | 3         |  |
| INTONATION/2              | 0        | 1         |  |
| PONCTUATION/2             | 1        | 2         |  |
| SYLLABATION/1             | 0        | 0         |  |

Tableau récapitule les notes de l'apprenant B après et avant l'entrainement

| L'apprenant C             |          |           |  |
|---------------------------|----------|-----------|--|
| LES CRITERES D'EVALUATION | Pré-test | Post-test |  |
| LOGATOMES/12              | 1        | 4         |  |
| MOTS/24                   | 5        | 10        |  |
| REGULIER/12               | 4        | 5         |  |
| IRREGULIERS/12            | 1        | 5         |  |
| TEXTE/51                  | 18       | 15        |  |
| EXACTITUDE/43             | 15       | 10        |  |
| VITESSE(en mn)            | 10mn     | 8mn       |  |
| COMPREHENSION/3           | 1        | 2         |  |
| QUALITE/5                 | 2        | 3         |  |
| INTONATION/2              | 1        | 1         |  |
| PONCTUATION/2             | 1        | 2         |  |
| SYLLABATION/1             | 0        | 0         |  |

Tableau récapitule les notes de l'apprenant C après et avant l'entrainement

| L'apprenant D             |          |           |  |
|---------------------------|----------|-----------|--|
| LES CRITERES D'EVALUATION | Pré-test | Post-test |  |
| LOGATOMES/12              | 1        | 2         |  |
| MOTS/24                   | 3        | 7         |  |
| REGULIER/12               | 2        | 3         |  |
| IRREGULIERS/12            | 1        | 4         |  |
| TEXTE/51                  | 0        | 32        |  |
| EXACTITUDE/43             | 43       | 28        |  |
| VITESSE(en mn)            | 0mn      | 20mn      |  |
| COMPREHENSION/3           | 0        | 1         |  |
| QUALITE/5                 | 0        | 3         |  |
| INTONATION/2              | 0        | 1         |  |
| PONCTUATION/2             | 0        | 2         |  |
| SYLLABATION/1             | 0        | 0         |  |

Tableau récapitule les notes de l'apprenant D après et avant l'entrainement

L'enquête a révélé par ailleurs que l'entrainement de la conscience phonologique peut être considérer comme un moyen efficace dans l'enseignement/apprentissage de lecture en classe de FLE pour les dyslexiques et même pour les autre. L'enseignant peut prendre en charge les apprenants dyslexiques par l'exploiter ce programme dans la classe pendant les séances de remédiation de manière explicite pas besoin des classes spécialisées pour aider ces catégorie des apprenants car ce genre d'entrainement permettre de développer chez les apprenants des stratégies de lecture efficaces , la fluidité et la concentration lors de la lecture même d'une façon lente parce que ça prend plus de temps.

#### Analyse les résultats

Dans le but de confirmer ou d'infirmer notre hypothèse, nous avons appliqué un entrainement de la conscience phonologique aux quatre apprenants dyslexiques. L'entrainement que nous avons mis sur pied est composé de trois épreuves appliqués de manière ludique et en groupe pour la motivation et pour éviter la fatigue : épreuve rimique, épreuve syllabique et épreuve phonémique. D'une manière générale, les différentes épreuves proposées dans l'entrainement ont été présentées dans un ordre en fonction de la difficulté de chaque tâche.

Dans ce chapitre, nous allons présenter les épreuves de l'entrainement et ses résultats en essayant de les interpréter, analyser et commenter.

Les apprenants dyslexiques sont caractérisés par un déficit important de la conscience Phonologique. Leurs performances de conscience phonologique sont. Nettement inférieures avant l'entrainement. Nous avons leurs proposés l'entrainement de la conscience phonologique suivants pour objectif de mesurer l'incidence précise de cet entraînement sur les progrès en lecture des apprenants dyslexiques.

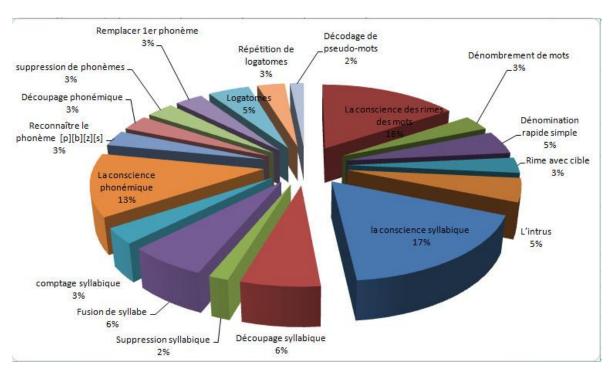


Figure : les résultats obtenus des épreuves phonologiques

Selon la figure ci-dessus qui englobe tous les items ainsi que les résultats de chaque épreuve, nous constatons que Les épreuves dans l'ensemble bien réussies par rapport au temps de l'entrainement. Le pourcentage moyen d'items corrects passe de51%

#### La conscience des rimes des mots :

Les épreuves des rimes est bien réussi que les autres épreuves du traitement phonologique de pourcentage 16%. En effet, les notes sont moins élevées. Parce que ces épreuves n'a pas besoin de grand traitement cognitif. Par ailleurs, la détection orale d'intrus sur les rimes En effet, tous les apprenants sont capables de les détecter. En ce qui concerne la Dénomination rapide simple. Ceci peut s'expliquer par l'effet de longueur du mot : il faut plus de temps pour dire les noms d'objets, qui contiennent deux ou trois syllabes, que les noms qui n'en contiennent qu'une seule.

#### La conscience syllabique :

Il apparaît aussi clairement que Cette épreuve est réussie par l'ensemble des apprenants malgré la difficulté et la contrainte cognitive apparentes de la tache.

Comme le montre le secteur.

#### La Conscience Phonémique :

La conscience phonémique, semblent être nécessaires à la compréhension du principe alphabétique,

Les résultats aux épreuves de phonèmes sont faibles tout particulièrement pour la suppression du premier phonème. : la fusion de phonèmes aide à décoder les mots non familiers et la segmentation de mots en phonèmes aide à orthographier les mots non familiers et à retenir l'orthographe en mémoire.

Reconnaître le phonème [p] [b] [z] [s]: Cette tâche auditifs ; celle-ci orientant l'attention, la concentration et la charge cognitive en est moins lourde et le traitement phonologique moins long et précis

#### Les Logatomes :

Un dernier de logatomes distingue par un score plutôt faible, en comparaison avec des scores des autres épreuves .On remarque sur les notes des apprenant répètent de logatomes sont inférieurs. Ils obtiennent (résultat le plus faible 3%).Par ailleurs, la même chose pour les résultats obtenus en décodage de pseudo-mots (2%), et ceci pour l'épreuve de logatomes. Il Parait normal qu'il soit plus échoue ; après des efforts d'attention, de concentration et de cognition, et la faiblesse de capacité de mémoire phonologique.

# CHAPITRE III ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS

A la lumière des résultats de obtenus, on peut noter que l'entraînement permet une légère progression des résultats. Les apprenants ont globalement progressé, mais les scores aux épreuves phonémiques restent bas, d'après les résultats obtenus montre la facilité de traitement de la syllabe par rapport au phonème quel que soit le type de traitement impliqué. Dans ce cadre le rôle de l'enseignant est très primordial à pouvoir adapter un programme spécifique de l'entrainement de la conscience phonologique comme outil de prévention et de remédiation des difficultés d'acquisition de la lecture chez l'apprenant dyslexique, Si l'entraînement phonologique déroule une période est très longue leurs permettaient de faire des progrès significativement supérieurs Ce type d'entraînement nécessite beaucoup de temps pour que performance en lecture parce que l'entraînement intensif a non seulement amélioré la conscience phonologique des apprenants, mais également leur capacité en répétition qui devrait être réalisée et intégrer dans la classe. D'ailleurs, les activités qui développent la conscience phonémique sont typiquement absentées au manuel scolaire de 4ème année primaire, alors que les activités qui développent la conscience des rimes peuvent être plus facilement développées à travers, les comptines. Enfin nous pouvons dire, Une dyslexie diagnostiquée et traitée précocement accompagné d'un aménagement scolaire va éviter à l'apprenant la situation d'échec scolaire et l'incompréhension du milieu scolaire.

## **CONCLUSION**

A la fin, nous pouvons noter que les entraînements à la conscience phonémique constitueraient plus un moyen qu'une fin et devraient être associés à des approches traitant plus spécifiquement d'autres processus de lecture que la relation lettre-son. En résumé, le poids des entraînements à la conscience phonémique dans le développement ou le renforcement des compétences d'identification des mots est confirmé par ces méta-analyses. Les processus de traitement de l'information phonologique (conscience et recodage phonologiques) occupent désormais une place essentielle dans l'étude de l'acquisition de la lecture qu'il faut intégrer dans la classe. Ces résultats restent donc relativement avec le temps si les apprenants sont soumis plus de trois mois nous avons obtenu des résultats mieux que ça c'est essentiellement le temps qui différencient les performances de ces épreuves à l'école qui développe la conscience phonologique à travers les différentes activités de langage .

# **CONCLUSION GENERELE**

#### CONCLUSION GENERELE

En commençant ce travail de recherche, nous nous sommes fixé comme objectif de montrer le rôle de la conscience phonologique dans le progrès de la lecture en classe de FLE. Le but de ce travail est de montrer l'importance de la conscience phonologique pour l'amélioration de performances en lecture chez les dyslexiques phonologiques en classe de FLE.

Pour répondre à notre problématique : « un bon développement de la conscience phonologique permet-il un meilleur apprentissage de la lecture ? » nous avons essayé tout au long de cette étude de vérifier notre hypothèse qu'est la conscience phonologique permet de percevoir, de découper et de manipuler les unités sonores du langage telles que la syllabe, la rime et le phonème. Ensuite la conscience phonologique joue un rôle majeur dans l'apprentissage de la lecture.

A travers notre expérimentation, nous avons recueilli des données quantitatives et qualitatives dans deux test de lecture après et avant l'entrainement de la conscience phonologique que nous avons faits avec quatre apprenants dyslexiques pendant trois mois qui consiste de trois épreuves rimique, syllabique et phonémique.

Pour rendre cela réalisable, nous avons scindé notre travail en deux axes :

Théorique et pratique ; dans la partie théorique, nous avons traité l'acquisition du langage oral et la conscience phonologique dans le premier chapitre et dans le deuxième chapitre ,nous avons traité l'apprentissage de la lecture en dyslexie en trois section la lecture, la dyslexie et enfin la relation entre la conscience phonologique et l'apprentissage de la lecture .En revanche, dans la partie pratique ,nous avons présenté et interpréter les deux test de la lecture (pré-test et post-test) et les comparer .en outre, présenter et interpréter les épreuves phonologiques.

A la fin, nous sommes arrivées à confirmer notre hypothèse c'est-à-dire la conscience phonologique permet à l'apprenant dyslexique de prendre conscience de la structure segmentale de la parole. En plus de développer des capacités en lecture tell que le décodage, et par conséquence il peut être considéré comme un moyen précieux pour améliorer les performances en lecture.

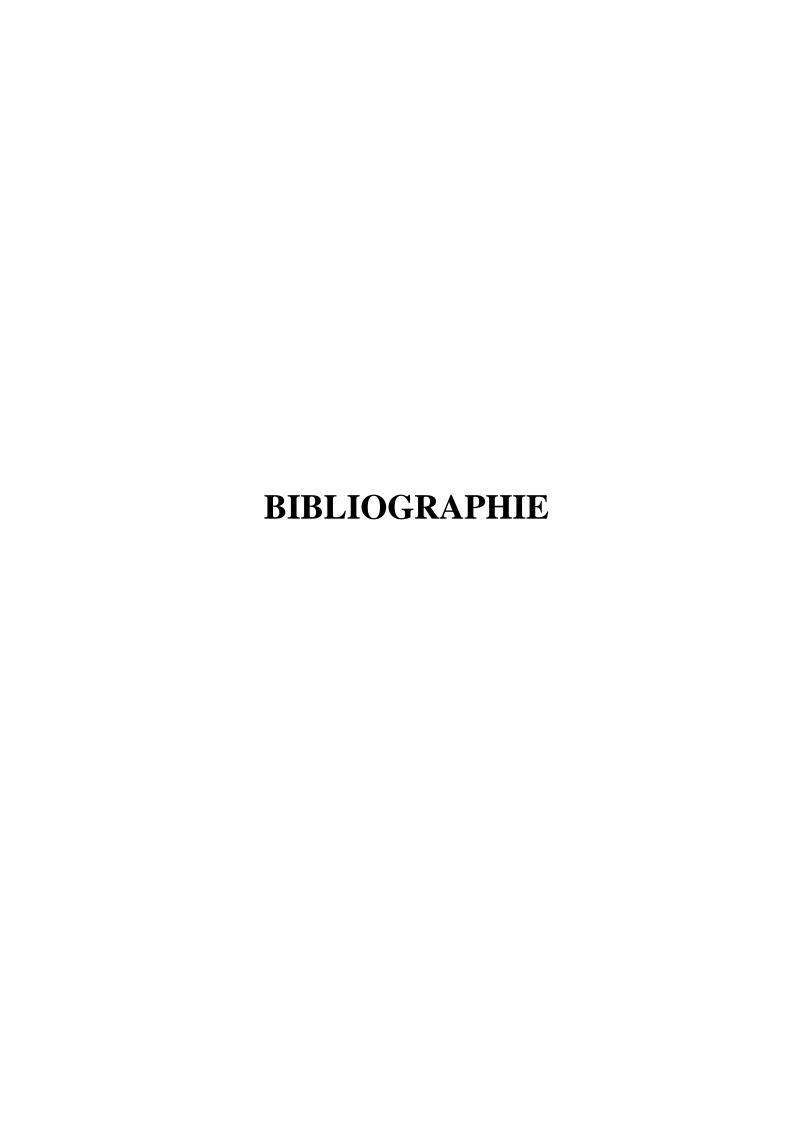
Dans cette perspective, nous avons jeté un faisceau de lumière sur la dyslexie pour montrer qu'il s'agit des apprenants qui souffrent d'un trouble d'apprentissage en silence, nous

# CONCLUSION GENERELE

espérons que les enseignant vont utiliser ce genre des entrainements dans

L'enseignement/apprentissage de la lecture en classe de FLE, afin d'aider les apprenants dyslexiques à améliorer leurs capacités et surmonter leurs difficultés.

Ainsi, nous pouvons dire que cette étude n'est que le commencement pour de future recherches dans le domaine de troubles d'apprentissage de la dyslexie en classe de français langue étrangère en basant sur ce type ou d'autre type d'entrainement. J'espère de tout mon cœur que ce mémoire créera des liens et apportera sa petite pierre pour changer le regard porté sur les personnes dyslexiques et leur aider et leur conduire à poursuivre un parcours scolaire normal qui leur permettra d'évoluer en toute quiétude et sécurité.



## **BIBLIOGRAPHIE**

# **Ouvrages**

- Alain Devevey, dyslexie : approches thérapeutiques, de la psychologie cognitive à la linguistique
- -Agnès Blaye et patrick Lemaire, psychologie du développement cognitif de l'enfant, Edition De Boeck Universite, Paris, 2007
- -Brigitte Marin et Denis Legros,psycholinguistique cognitivre,lecture,compréhension et production de texte
- -Christine Tagliante, la classe de langue
- -Damienne Delpech,Florence George et Evelyne Nok, la conscience phonologiqueTest,éducation et rééducation
- -Françoise Estienne, l'usage des exercices en orthophonie
- -Jacques Fijalkow, Sur la lecture
- -Jean –pierre Rossi, psychologie de la compréhension du langage
- -Jean-Adolphe Rondal, l'évaluation du langage, Edition Jeanne Herr, Saint-Denis France, 2009
- -Jocelyne Giasson, la lecture de la théorie à la pratique
- -Joelle Gardes Tamine,la grammaire phonologie,morphologie,lexicologie,Armand Colin Edition,Paris,2012
- -MARC DELAHAIE, L'évolution du langage de l'enfant De la difficulté au trouble
- -Marie-Catherine St-pierre. Véronique Dalpé. Pascal Lefebvre. Céline Giroux, Difficultés de lecture et d'écriture, prévention et évaluation orthophonique auprès des jeunes,
- -Nicolas S. Troubetzkoy, Principes de phonologie
- -Raymond Vienneau, apprentissage et enseignement.théories et pratiques
- -Sophie Briquet-Duhazé,entraînement de la conscience phonologique et progrès en lecture d'élèves en grande difficulté
- -Virginie Laval, la psychologie du développement, modèles et méthodes

#### **Dictionnaires**

- Jean-pierre Robert, dictionnaire pratique de didactique du FLE
- -Fédérique Brin, Catherine Courrier, Emmanuelle Lederlé, Véronique Masy, Dictionnaire d'orthographe
- -Françoise Raynal. Alain Rieunier , pédagogie, dictionnaire des concepts clés
- -Jean-Pierre Cuq, Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde

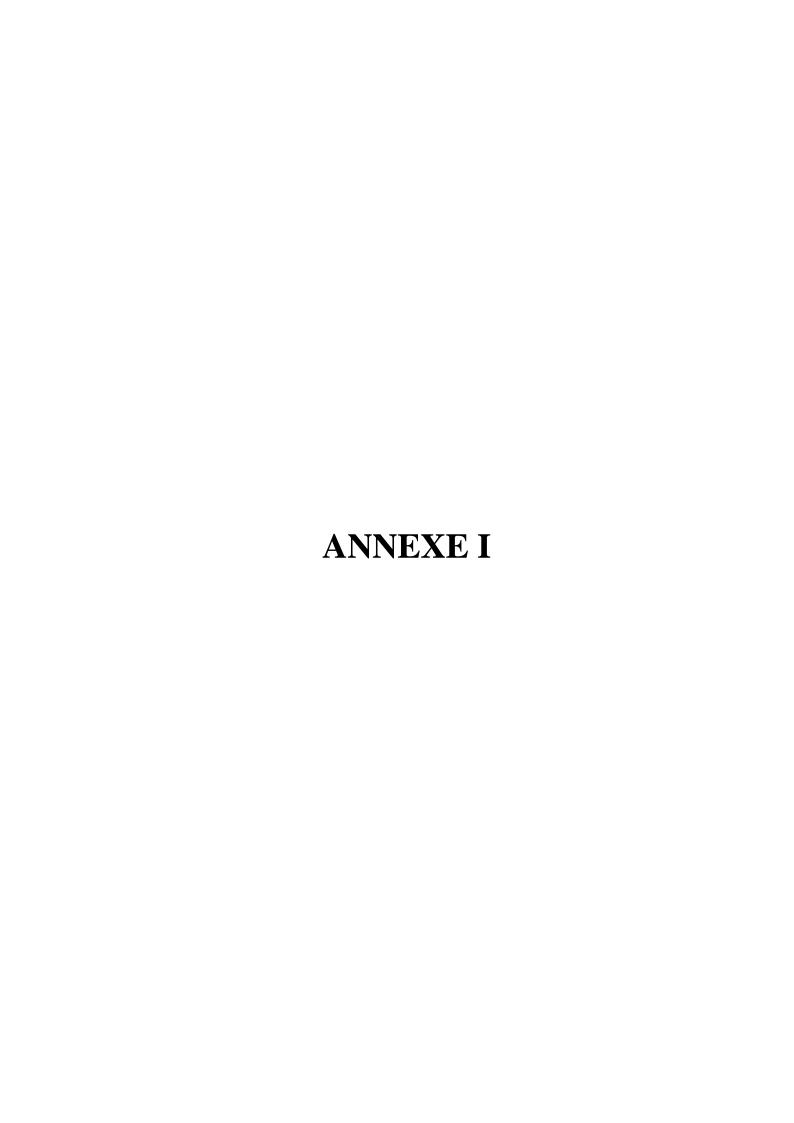
#### **Articles**

- -Alain Desrochers, John R. Kirby, Glenn L. Thompson et Sabrina Fréchette ,le rôle de la conscience phonologique dans l'apprentissage de la lecture, Revue du Nouvel-Ontario, Numéro 34, 2009
- Briquet-Duhaze, Sophie,la connaissance du nom des lettres chez les élèves endifficulté de lecture, Numéro 174,2015
- Élisabeth Demont et Jean-Émile Gombert, l'apprentissage de la lecture : évolution des procédures et apprentissage implicite, « Enfance »,2004/3 Vol. 56 | pages 245 à 257
- Florence Bara, Édouard Gentaz et Pascale Colé,les effets des entraînements phonologiques et multi sensoriels destinés à favoriser l'apprentissagede la lecture chez les jeunes enfants, « Enfance »,2004/4 Vol. 56 | pages 387 à 403
- -Franck Ramus, les troubles spécifiques de la lecture , in L Information Grammaticale  $\cdot$  January 2012
- -Laurence Rieben, l'enseignement de la lecture à l'école primaire,4 et 5 décembre 2003
- Marie Van Reybroeck, Alain Content & Marie-Anne Schelstraete, l'apport d'un entrainement systématique à la métaphonologie dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, 2006, 38, 58-67
- MICHEL Billieres, codage phonologique et boucle articulatoire enMémoire de travail
- MICHEL Zorman, évaluation de la conscience phonologique et entrainement des capacités phonologiques en grande section de maternelle , In Revue "Rééducation Orthophonique"
- -Muriel Lobier et Sylviane Valdois, prise en charge des dyslexies développementales :critères d'évaluation, |« Revue de neuropsychologie »,2009/2 Volume 1 | pages 102 à 109
- revue de presse du journal « LE MONDE »
- RIDA You & WILLY Serniclaes, Perception des voyelles et dyslexie développementale, 19 January 2015.

- Véronique Prost, Robert Espesser, Carine Sabater, Karine Thomas-Bartalucci, Véronique Rey, entraînement de la conscience phonologique d'enfants deficients visuels : quel support temporo-phonologique ?,29 Av.

#### **SITOGRAPHIE**

- http://alain.lennuyeux.free.fr
- -http://www.apedys.com
- -http://cuonmac.chez.tiscali.fr/dyslexie.htm http://www.esculape.com/fmc/dyslexie.html
- -http://www.eduscol.education.fr
- -http://caed.free.fr
- -http://www.clairefontaine-duisans.org/dyslexie.htm
- -http://www.rubrikakids.com
- -http:/www.ais.edres.74ac-grenoble
- -http://www.scienceshumaines.com
- -http://medecine-et-enfance.net
- -http://www.anae-revue.com
- -http://france.elsevier.com/html/detrevue.cfm?code=EA
- -http://www.inpes.sante.fr
- -www.infodyslexie.org



# Logatomes

cégi

argoin

corci

aillou

brigeon

gerdu

angien

amian

urpio

lugna

ulçan

caira

# **Mots Réguliers**

girafe

tigre

rasoir

brouette

guitare

pigeon

cuisinière

garder

armoire

agneau

haricot

fabrique

# Mots irréguliers

village

monsieur

corps

gentil

**OS** 

tabac

pays

banc

fils

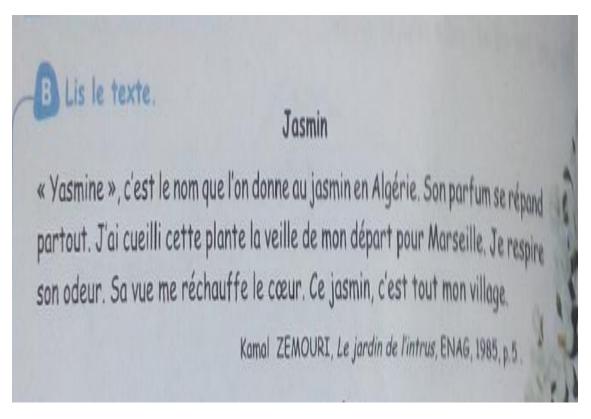
moyen

femme

album

# LE SUPPORT: texte Jasmin

Manuel de 4<sup>ème</sup> année primaire p26



# Question de la compréhension :

1-c'est quoi « Jasmin »?

2-comment on appelle le « Jasmin » en Algérie ?

3-quand Kamal a cueilli cette plante?

# Tableau de test de la conscience phonologique

Recueil Des Données

Noter le score obtenu pour chaque enfant :

# EVALUATION DU DEVELOPPEMENT DE LA CONSCIENCE PHONOLOGIQUE

| Prénom : | Nom:  | Date de naissance : // |
|----------|-------|------------------------|
| Classe:  | Date: | Observations:          |

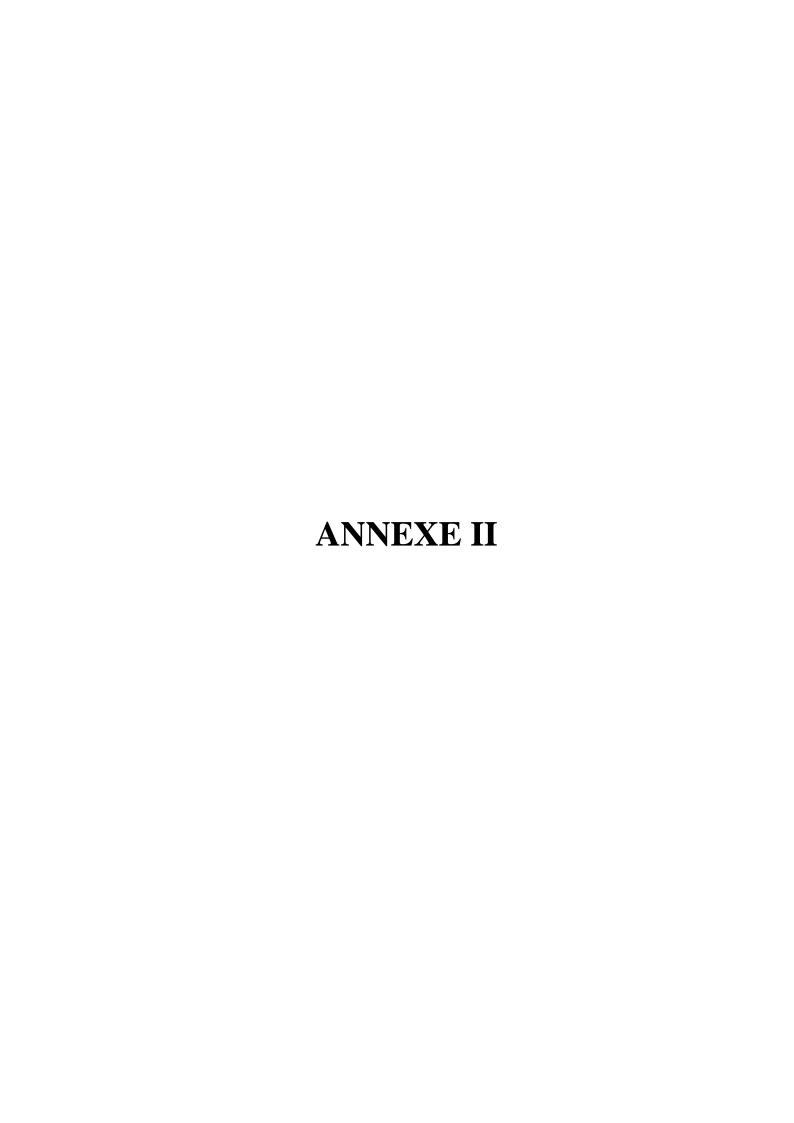
| Les Epreuves                          | Le Nombre Des Réponses Correctes |
|---------------------------------------|----------------------------------|
| La conscience des rimes des mots/14   |                                  |
| Dénombrement de mots/3                |                                  |
| Dénomination rapide simple/5          |                                  |
| Rime avec cible/3                     |                                  |
| L'intrus/3                            |                                  |
| la conscience syllabique /15          |                                  |
| Découpage syllabique/4                |                                  |
| Suppression syllabique/3              |                                  |
| Fusion de syllabe/4                   |                                  |
| comptage syllabique/4                 |                                  |
| La conscience phonémique/14           |                                  |
| Reconnaître le phonème /4[p][b][z][s] |                                  |
| Découpage phonémique/4                |                                  |
| suppression de phonèmes/4             |                                  |
| Remplacer 1 <sup>er</sup> phonème/2   |                                  |
| Logatomes/09                          |                                  |
| Répétition de logatomes/5             |                                  |
| Décodage de pseudo-mots/4             |                                  |

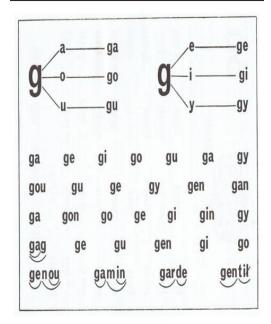
Tableau Récapitulatif des notes obtenues par les apprenants dyslexiques au protocole d'évaluation de la lecture

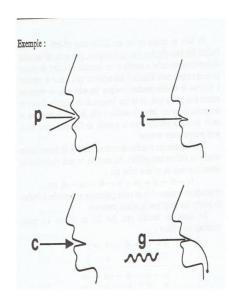
# EVALUATION DU DEVELOPPEMENT DE LA CONSCIENCE PHONOLOGIQUE

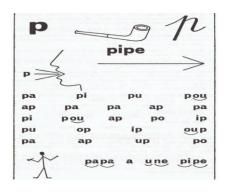
| Prénom :             | Nom:  | Date de naissance : // |
|----------------------|-------|------------------------|
| Classe:              | Date: |                        |
| <b>Observations:</b> |       |                        |
|                      |       |                        |

| LES CRITERES D'EVALUATION DE LECTURE                                      | LES NOTES |
|---|-----------|
| LOGATOMES/12  |           |
| MOTS/24   |           |
| REGULIERS/12  |           |
| IRREGULIER/12   |           |
| TEXTE/51  |           |
| EXACTITUDE/43 (le nombre d'erreurs commises)                              |           |
| VITESSE(en minutes)   |           |
| COMPREHENSION/3 (trois questions pour la compréhension)                   |           |
| QUALITE note globale sur 5 (l'intonation, la ponctuation, la syllabation) |           |
| INTONATION/2 (mauvais(0)/moyen(1)/bonne(2))                               |           |
| PONCTUATION/2(non respectée(0)/irrégulièrement respectée(1)/respectée(2)) |           |
| SYLLABATION/1 (présente(0)/non présente(1))                               |           |





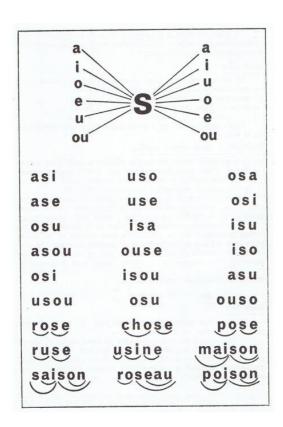




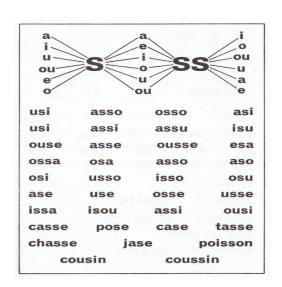


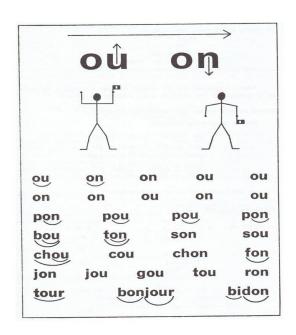


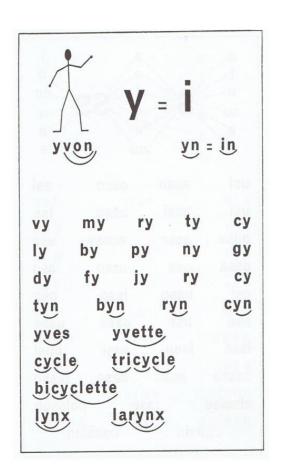
|             |      | ÿ = ii   |
|-------------|------|----------|
| Cr          | aÿon |          |
| oya         | oyon | ayo      |
| uya         | ayon | uyau     |
| oyu         | uyo  | oyo      |
| ayo         | ayu  | aya      |
| oyu         | oyan | uyai     |
| ayai        | oyon | ayon     |
| voyage      |      | rayon    |
| noyau       |      | tuyau    |
| employé     |      | rayure   |
| je balayai  |      | j'essaya |
| je nettoyai |      | j'essuya |













# **RESUME**

La lecture est l'activité la plus importante sur laquelle les autres apprentissages s'articulent. La valeur de cet acte et le rôle qu'il joue dans l'installation de différentes compétences. Parmi les obstacles à l'acquisition de cette compétence, un trouble spécifique, fait l'objet d'une attention toute particulière. Bien qu'il en existe d'autres, il est le plus connu et le plus étudié des troubles d'apprentissage. Un phénomène dont souffre une catégorie d'apprenants bien présenté dans notre classe scolaire et qui souffre en silence. La dyslexie peut, en effet, mener l'apprenant à un échec scolaire. C'est pourquoi, la mise en place, en classe, d'outils pédagogiques et de méthodes d'enseignement spécifiques aux difficultés de chaque apprenant, car les enseignants manquent d'informations sur ce trouble d'apprentissage et manquent également de moyens pour pouvoir aider les apprenants dyslexiques. Parmi ces outils, l'entrainement phonologique qu'il joue un rôle majeur dans l'apprentissage de la lecture. Une chose semble claire à travers cette étude : l'enseignement de la conscience phonologique améliore l'apprentissage de la lecture chez les dyslexiques phonologiques. Alors il faut faire tous les possibles pour les mieux Comprendre, orienter et aider pour existence meilleure dans le monde scolaire. . Il s'agit là d'un véritable défi que doit relever l'école d'aujourd'hui.

Mots-clés: lecture, dyslexie, conscience phonologique

### ملخص:

القراءة هي النشاط الأكثر أهمية في التعلم قيمة هذا النشاط و الدور الذي يلعبه في تثبيت مهارات مختلفة من بين العقبات التي تحول دون اكتساب هذه المهارة ،فإن اضطرابا معينا هو موضوع اهتمام خاص على الرغم من وجود آخرين ،إلا إنها أكثر عجز تعليمي معروف و أكثر ها دراسة ،و هي ظاهرة تعاني منها فئة معتبرة من المتعلمين في أقسام مدارسنا و تعاني في صمت عسر القراءة يمكن ، في الواقع ،إن يقود المتعلم إلى الفشل الدراسي الذلك ،يجب تقديم وتوفير أدوات التدريس و الوسائل البيداغوجية المحددة لصعوبات كل متعلم ،لان المعلمين يفتقرون إلى المعلومات حول هذه المصعوبة و يفتقرون أيضا إلى الوسائل لتكون قادرة على مساعدة المتعلمين عسر القراءة من بين هذه الأدوات التدريب الصوتي الذي يلعب دورا رئيسيا في تعلم القراءة يبدو هذا واضحا من خلال دراستنا، تدريس الوعي الفونولوجي يحسن تعلم القراءة في عسر القراءة الصوتية. لذلك يجب علينا آن نفعل كل ما في وسعنا لفهمهم جيدا، وجبههم، و مساعدتهم على تواجد أفضل في الحياة المدرسية هذا هو التحدي الحقيقي الذي تواجهه مدرسة اليوم.

الكلمات المفتاحية: القراءة، عسر القراءة، الوعي الفونولوجي